

CONSEIL DES MINISTRES

Le projet de statut de la magistrature approuvé

LIRE EN PAGE 24

- **Dessalement : De nouvelles usines à Chlef, Mostaganem et Tlemcen**
- **L'African startup conference : Des instructions pour le succès de la 4^e édition**



Ph : DR

DANS LE CADRE DE L'ADEX-2025



Chengriha assiste à une exhibition aérienne à Séoul

P 24

PRÉPARATIFS DE LA HAUTE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-ÉGYPTIENNE

Alger et Le Caire s'activent

P 3

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Des instructions pour un service public de qualité

P 4

IL SERA FINALEMENT OPÉRÉ CES JOURS-CI

Gouiri ratera la CAN pour la 2^e édition de suite

P 11

HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSAKER - BARIKA, CET APRÈS-MIDI À 16H00

LES COURSES EN DIRECT

Une épreuve préparatoire pour le grand prix de Tiaret

P 21

LE MINISTRE FRANÇAIS DE L'INTÉRIEUR ESPÈRE RELANCER LE DIALOGUE AVEC L'ALGÉRIE

Signe de bonne volonté ou simple ruse politique ?

P 2



L'ÉDITO

Les 14 stations-services, biens mal acquis dans le cadre de la corruption et confisquées définitivement par la justice avant d'être versées au patrimoine de l'entreprise publique Naftal viennent d'être remises en activité. C'est ce qu'a annoncé, par communiqué, la filiale de Sonatrach, sur sa page Facebook, jeudi dernier. Comparativement aux autres bien saisis, ces stations constituent un « menu fretin » de l'ensemble des biens publics détournés par les responsables communément désignés la « issaba ». Les plus importantes récupérations sont les « 30 milliards de dollars entre biens immobiliers, unités industrielles et sommes d'argent » annoncés par le président Abdelmadjid Tebboune lors de son discours à la nation du 25 décembre 1923. Ce sont 350 entreprises, 15 000 ha de terrains, 12 000 logements, etc. C'est également l'usine de production d'acier de M'sila, récupérée et reversée à l'entreprise publique « Fondal » lors de la visite du Premier ministre, Sifi Ghrieb, au début de ce mois. C'est le complexe de production de matériaux de construction d'El

Corruption : le temps des « moissons »

Meniaâ. Une liste trop longue à énumérer dans cet espace. Ceci pour dire que la lutte contre la corruption se poursuit avec la même détermination depuis 2019. Dans une première phase, l'État s'était attelé à préparer les outils spécifiques nécessaires à la lutte. Il y a eu le cadre juridique avec la loi 22-08. Il y a eu la création de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC). Sans oublier les partenariats et conventions signés par l'Algérie avec les États et organismes étrangers. Bref, pendant ce temps, la justice suivait son cours, lent mais inexorable. Tout le monde a pu suivre les « ballets » incessants des convois entre les différentes prisons et les tribunaux devant lesquels

ont été traduits les membres de la « Issaba ». Après les jugements définitifs des biens saisis, c'est le temps de la réintégration comme nous l'avons vu plus haut. Si les avoirs bancaires récupérés sont reversés au Trésor public, les biens physiques comme les industries sont réintégrés dans le circuit économique du pays. En les versant dans le patrimoine des entreprises publiques. Ce qui sauve les emplois et participe à la création de richesses dans le pays. En marge de sa visite à M'sila, Sifi Ghrieb, a déclaré que « le Gouvernement est déterminé à poursuivre la relance des projets confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption, car il s'agit de l'argent du peuple et les citoyens doivent pouvoir en profiter ». À Chlef, le 16 octobre dernier, il a inspecté le complexe spécialisé dans la fabrication des conserves de produits de la pêche saisi par la justice et intégré au groupe « AGRODIV ». Il a demandé aux responsables du groupe « d'accélérer le processus de relance de cette unité industrielle...en vue de contribuer à la création d'emplois dans la wilaya ». Le temps des « moissons » se poursuit. La lutte contre la corruption aussi. Avec la même détermination. On ne le dit pas assez !

Zouhir Mebarki

LE MINISTRE FRANÇAIS DE L'INTÉRIEUR ESPÈRE RELANCER LE DIALOGUE AVEC L'ALGÉRIE

Signe de bonne volonté ou simple ruse politique ?

Laurent Nunez estime qu'il devait y avoir un « bougé » dans les relations avec l'Algérie, affirmant qu'une remise en cause de l'accord de 1968 n'était pas « à l'ordre du jour ».

Les relations franco-algériennes vont-elles connaître un réchauffement ? C'est la question que se posent de nombreux observateurs politiques qui estiment que le départ de l'ancien pensionnaire de l'hôtel Beauvau, siège du ministère de l'Intérieur, Bruno Retailleau, va créer une situation de désescalade qui va permettre de renouer le dialogue et tourner la page des tensions vécues cet été entre Alger et Paris. Le nouveau ministre de l'Intérieur, Laurent Nunez, est un fils d'émigrés espagnols qui ont vécu à Oran après leur fuite d'Espagne durant la guerre civile qui avait permis à ex-roi Franco de prendre le pouvoir. Et même s'il est un militant du parti Renaissance, il semble ne pas cultiver de haine à l'égard des français d'origines étrangères. La gauche lui reproche toutefois son rôle dans la répression du mouvement des Gilets jaunes quand il était préfet de police. Invité de France Inter/France Info/Le Monde,



Laurent Nunez, ministre de l'Intérieur Français

hier dimanche, il a estimé qu'il devait y avoir un « bougé » dans les relations avec l'Algérie, et affirmé qu'une remise en cause de l'accord franco-algérien de 1968 n'était pas « à l'ordre du jour », indique une dépêche de l'AFP. Cela pourrait traduire la volonté du gouvernement Lecornu de tourner la page de Bruno Retailleau qui avait alimenté les tensions avec l'Algérie pour gagner des soutiens dans les cercles proches de l'extrême droite dans la perspective des présidentielles de 2027. Paris semble vouloir changer son fusil d'épaule puisque les urgences aujourd'hui ne sont plus les futures présidentielles mais la gestion d'une économie en berne qui ne

pourrait pas survivre sans la relance des échanges avec les pays du sud de la méditerranée notamment l'Algérie et les pays du Sahel.

« Je comprends que la tension qu'il y a actuellement avec l'Algérie fait qu'on n'a plus de relation sécuritaire avec eux, d'échanges sécuritaires. Pour un ministre de l'Intérieur, c'est un problème, c'est un gros problème », a déclaré Laurent Nunez. Ce qui laisse supposer que la France va s'atteler dans les prochains jours à tenter de désamorcer les bombes installées par Bruno Retailleau pour torpiller ses relations avec l'Algérie. Et comme signe d'une volonté de dégel initié par la France, la présence d'officiels français, sur

autorisation de l'Elysée, aux festivités marquant la journée du 17 octobre 1961.

Ce discours du nouveau ministre de l'Intérieur, et les signaux timides émis par la France sont-ils un gage de bonne volonté adressés en direction de l'Algérie ? C'est encore tôt pour l'affirmer et il faudra attendre d'autres signes plus significatifs et des déclarations de bonne volonté pour y croire. Mais pour nombre d'observateurs, le départ de Bruno Retailleau signifie que le gouvernement Lecornu est décidé à tourner la page Sansal, celle des OQTF ou encore celle de l'abrogation de l'accord de 1968 conclu entre l'Algérie et la France.

Slimane B.

FACE À L'ESSOR DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'UGTA met en garde contre la disparition des emplois

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a averti que la transformation numérique et l'expansion de l'intelligence artificielle (IA) en Algérie entraîneront la disparition de nombreux emplois. Dans une déclaration à la presse, en marge de la conférence internationale sur le thème « Autonomisation des syndicats arabes face à l'impact de l'intelligence artificielle sur le marché du travail », organisée par la Confédération arabe des syndicats (ATUC) et l'UGTA, Takdjout a indiqué que la centrale syndicale s'emploiera à identifier ces postes afin de préserver les acquis des travailleurs et d'éviter une hausse du chômage liée à ces mutations technologiques. Il a souligné la nécessité d'adopter une approche proactive pour faire face aux changements rapides du marché du travail induits par l'IA. Selon lui, la transformation numérique est devenue une réalité incontournable, et les syndicats doivent évoluer d'un rôle purement défensif vers un rôle de partenaire du développement. Le responsable syndical a précisé que les nouvelles technologies modifieront profondément la nature de nombreux métiers. Il a ainsi plaidé pour l'intégration du volet social dans la stra-

tégie nationale de transformation numérique, notamment à travers la mise en place de mécanismes de reconversion et de requalification pour les travailleurs dont les emplois pourraient être affectés par l'automatisation. « La technologie doit être un levier de création d'emplois, et non un facteur de chômage », a-t-il insisté, ajoutant que les syndicats eux-mêmes doivent se numériser dans leur gestion et leur organisation interne pour accompagner équitablement les mutations du monde du travail. Takdjout a également annoncé que l'UGTA procédera à l'identification des catégories professionnelles les plus exposées aux impacts de l'intelligence artificielle, dans le but de mettre en place des politiques anticipatives. Il a souligné que ces rencontres visent à diagnostiquer les enjeux, à évaluer les effets positifs et négatifs de l'IA sur le travail, et à échanger les expériences avec les pays arabes ayant déjà engagé une transition technologique avancée, afin d'en tirer les enseignements nécessaires pour protéger les acquis des travailleurs algériens. De son côté, la secrétaire exécutive de la Confédération arabe des syndicats ; Hind Benammar, a salué le rôle pionnier de l'Algérie au Maghreb dans le dévelop-

pement de l'économie numérique. Elle a affirmé que l'ATUC suit avec grand intérêt les progrès réalisés par l'Algérie en matière de numérisation et de transition digitale. Elle a également souligné que la législation nationale en matière de travail et d'activité syndicale a connu une évolution qualitative, plaçant l'Algérie parmi les pays arabes ayant le mieux adapté leur arsenal juridique aux normes internationales du travail. Les travaux de cette conférence internationale, entamés samedi à Alger, clôturés hier, ont réuni des représentants de plusieurs organisations syndicales arabes, de la Confédération syndicale internationale (CSI), de la Fondation Friedrich-Ebert, ainsi que des experts en numérisation et en intelligence artificielle. Les débats ont permis de renforcer la coopération syndicale arabe et de tracer une feuille de route commune pour préparer le monde du travail aux défis technologiques à venir. Le programme de cette conférence internationale ont débattu plusieurs panels consacrés notamment à « l'impact de l'IA sur les économies arabes », aux « défis de l'IA dans la presse et les médias », ainsi qu'aux « expériences internationales pour l'organisation des travailleurs des plateformes ».

Sarah O.

PÉKIN ACCUEILLE LA CONFÉRENCE DES FEMMES PARLEMENTAIRES AFRICAINES

L'APN pour un partenariat au service de l'égalité et du développement inclusif

Les travaux de la Conférence des femmes parlementaires africaines ont débuté hier à Pékin, réunissant des représentantes de plusieurs pays du continent, dont une délégation algérienne. Cette rencontre, axée sur la coopération parlementaire et la promotion des droits des femmes, se poursuivra jusqu'au 28 octobre. Sous le thème ambitieux « Le renforcement de la coopération et de l'échange entre les institutions législatives, au service de la promotion des questions de la femme dans le monde », la Conférence des femmes parlementaires africaines s'est ouverte, dimanche, dans la capitale chinoise Pékin. L'événement, qui s'inscrit dans la continuité du dialogue afro-asiatique sur le rôle des femmes dans la gouvernance et le développement durable, réunit des parlementaires venues du Ghana, du Mozambique, de la Zambie, du Sénégal, du Burundi, ainsi que d'Algérie, représentée par une délégation des deux chambres du Parlement. Selon un communiqué de l'Assemblée populaire nationale, la participation algérienne illustre « la volonté constante de l'Algérie de promouvoir la place des femmes dans la vie politique et de renforcer la coopération Sud-Sud dans le domaine législatif ». La séance d'ouverture a, d'ailleurs, été marquée par l'intervention de la représentante du Parlement algérien, qui a mis en avant les avancées réalisées en matière d'égalité des genres et de participation féminine à la vie publique, tout en appelant à intensifier les échanges d'expériences entre institutions africaines. Au programme de cette première journée figurent plusieurs conférences spécialisées suivies de débats interactifs autour de trois axes principaux : la protection des droits et la garantie de l'égalité entre les sexes, l'autonomisation des femmes pour un développement inclusif, et le partage d'un destin commun et la construction d'une société avec un avenir commun pour l'humanité. Ces thématiques traduisent la volonté de renforcer le rôle des femmes parlementaires dans la formulation de politiques publiques capables de répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux du continent africain. La Conférence constitue également une plateforme d'échanges sur les stratégies législatives visant à réduire les inégalités, promouvoir l'éducation des filles, améliorer la représentativité féminine dans les institutions politiques et encourager la coopération interparlementaire en matière de droits humains. En marge des travaux, plusieurs rencontres bilatérales sont prévues entre les délégations participantes, notamment pour examiner les possibilités de partenariats législatifs et de projets communs dans le domaine de la gouvernance inclusive. La participation de l'Algérie, souvent citée comme modèle dans la région pour son engagement en faveur de la représentation féminine au sein des instances élues, s'inscrit dans la continuité des réformes entreprises ces dernières années pour renforcer la présence des femmes dans la sphère publique. Les travaux de la Conférence se poursuivront jusqu'au 28 octobre et devraient aboutir à une déclaration commune visant à consolider la coopération africaine et à promouvoir une vision partagée du rôle des femmes parlementaires dans la construction d'un avenir plus équitable et solidaire.

M. Seghilani

PRÉPARATIFS DE LA HAUTE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-ÉGYPTIENNE

Alger et Le Caire s'activent

La Haute Commission mixte algéro-égyptienne tiendra sa 9ème réunion dans les plus brefs délais. C'est ce qui ressort de l'entretien téléphonique que le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a eu avec le ministre des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Expatriés égyptiens d'Égypte, Badr Abdel Atty.



PH: DR

Selon un communiqué du ministère, lors de l'appel téléphonique qu'il a reçu de Badr Abdel Atty, samedi soir, Ahmed Attaf a évoqué avec son homologue égyptien, les différents aspects des relations de fraternité et de coopération liant les deux pays frères. Plus concrètement, les deux ministres ont examiné les perspectives de la promotion de ces relations à de nouveaux niveaux, dans le cadre de la préparation de la tenue de la Haute Commission mixte algéro-égyptienne, conformément aux hautes orientations données par les présidents des deux pays lors de leur dernier entretien téléphonique. En effet, le 8 octobre dernier, le président Abdelmadjid Tebboune a reçu un appel téléphonique du président

d'Égypte, Abdel Fattah Al-Sissi, qui a permis aux deux présidents de se mettre d'accord sur la tenue, dans les plus brefs délais, de la prochaine session de la Grande commission mixte algéro-égyptienne. Il y a un an, fin octobre 2024, dans une déclaration conjointe à la presse avec le Président Tebboune, qui était en visite de fraternité et de travail en Égypte, le président Al-Sissi avait annoncé que la Grande commission mixte algéro-égyptienne tiendrait «prochainement» sa 9e session au Caire pour «une plus grande coopération entre les deux pays». À cette occasion, le président Tebboune avait souligné que les deux pays aspirent à «une plus grande coopération» dont le socle existe. Il s'agit de relations fraternelles fortes qui reposent sur des bases solides incarnant plus de 70 ans de lutte commune dans la

défense des fondements de la nation arabe, avait expliqué le président Tebboune. Il avait indiqué que l'Égypte est le premier pays arabe en termes d'importations algériennes dont le volume s'élève à environ 1 milliard de dollars. Le président Tebboune avait fait savoir qu'il avait déjà donné «le feu vert au ministre de l'Habitat pour traiter avec les frères égyptiens dans les domaines liés notamment à l'architecture et à la construction des villes nouvelles», au vu de la grande expérience en la matière que possède l'Égypte. Les entreprises égyptiennes qui souhaitent investir dans notre pays sont les bienvenues, avait ajouté le président Tebboune, évoquant l'entente parfaite et la volonté commune d'œuvrer de concert à la concrétisation de nouveaux investissements, notamment dans les domaines de l'énergie, de

l'habitat et de la construction. En réponse, le président égyptien avait indiqué que plus de 5.000 entreprises égyptiennes œuvrant dans le secteur des infrastructures, de l'énergie, du logement et de la construction étaient prêtes à aller travailler en Algérie. Pour rappel, les travaux de la 8e session de la Grande commission mixte algéro-égyptienne, tenus à Alger, remontent à juillet 2022, après huit ans d'interruption. Les travaux de cette 8ème session avaient été couronnés par la signature de 12 accords bilatéraux notamment dans les domaines liés à l'industrie et la promotion de l'investissement, La 9ème session de la Grande commission mixte se tiendra dans une nouvelle dynamique dans les relations entre les deux pays avec la programmation de visites mutuelles au plus haut niveau, en consolidation des valeurs de lutte et au service des intérêts communs, décidée par les deux présidents. Parmi ces intérêts communs, il y a nombre de questions régionales d'actualité qui ont été évoquées par Ahmed Attaf et Badr Abdel Atty, lors de leur entretien téléphonique de samedi soir, notamment les derniers développements de la cause palestinienne à la suite de l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu à Gaza, ainsi que la situation en Libye, en prévision de la prochaine réunion du Mécanisme tripartite des pays voisins, qui se tiendra en Algérie.

M'hamed Rebah

ÉVÈNEMENT MAJEUR AUX ENJEUX ÉNERGÉTIQUES MONDIAUX

L'Algérie a participé au « Russian Energy Week 2025 » à Moscou

L'Algérie a pris part à l'édition 2025 du forum « Russian Energy Week 2025 », tenu à Moscou, un événement international majeur consacré aux enjeux énergétiques mondiaux et aux perspectives de coopération dans les hydrocarbures et les nouvelles énergies, a indiqué l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) dans un communiqué.

Selon la même source, «la délégation algérienne comprenait un représentant du ministère des Hydrocarbures et des Mines, le président d'ALNAFT, ainsi que le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH)». La participation d'ALNAFT à ce forum de trois jours, (du mercredi 15 octobre au vendredi 17 du même mois), s'inscrit dans la continuité de la coopération énergétique entre l'Algérie et la Fédération de Russie et vise à explorer de nouvelles opportunités d'investissement et de partenariat dans les hydrocarbures et les technologies énergétiques.

En marge des travaux, le président d'ALNAFT a eu plusieurs rencontres bilatérales avec des responsables de grandes compagnies russes, notamment Gazprom International, Gazprom Neft, Zarubezhneft et Lukoil, permettant d'examiner des perspectives concrètes de coopération dans les domaines de l'exploration, de la production et du développement des capacités techniques. ALNAFT a souligné que, «cette participation traduit l'engagement de l'Algérie à promouvoir son potentiel minier et énergétique sur la scène internationale et à accompagner la dynamique de partenariat stratégique soutenue par le gouvernement dans le secteur des hydrocarbures», a conclu le communiqué.

L. Zeggane

RÉUNIONS DE COORDINATION ARABE ET AFRICAINE

Le président du Conseil de la nation au rendez-vous de Genève

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a participé, à Genève (Suisse), à la réunion de coordination du groupe géopolitique arabe, et du groupe géopolitique africain de l'Union Interparlementaire (UIP), peu avant l'ouverture de la 151e Assemblée de l'UIP, a indiqué, hier, un communiqué du conseil. Selon cette source, «M. Nasri a participé avec la délégation des deux chambres du Parlement, à la réunion de coordination du groupe géopolitique arabe et à celle du groupe géopolitique africain de l'UIP, peu avant l'ouverture de la 151e Assemblée de l'UIP, lors desquelles il a été procédé à une présentation sur les travaux des deux groupes, depuis la dernière assemblée, outre l'échange de vues sur l'inscription d'une clause d'urgence à l'ordre du jour de l'assemblée».

Dans ce sillage, «les membres des deux groupes ont présenté leurs candidats pour occuper les postes vacants au sein des organes et instances de l'union», a ajouté le texte. À noter que, «les membres du groupe géopolitique africain ont écouté un rapport sur les travaux du Comité exécutif de l'UIP, ainsi que sur les questions d'actualité relatives aux parlements africains, présenté par le président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND) au Conseil de la nation, et représentant du groupe au Comité exécutif de l'UIP, M. Abderrahmane Guenchouba». Pour rappel, «le Parlement algérien, représenté par le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Anouar Bouchouit, avait été élu membre du bureau de la Commission permanente du développement durable de l'UIP», a conclu le communiqué.

L. Z.

HYDROCARBURES, ÉLECTRICITÉ, PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET AFFAIRES

L'Algérie signe quatre accords avec le Mozambique

Chargé par le président Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a effectué une visite de travail en République du Mozambique du 14 au 17 octobre 2025. Cette visite a été marquée de plusieurs réunions et sanctionnée par la signature d'accords qualifiés d'importants.

Le ministre était accompagné d'une délégation de hauts cadres et responsables des secteurs énergétique et industriel, les PDG de Sonatrach, de Sonelgaz et de Saidal, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ainsi que des responsables du ministère.

Selon un communiqué du ministère, Dr Mourad Adjal a, à son arrivée mercredi dernier, été reçu en audience par le président du Mozambique, Daniel Francisco Chapo. À cette occasion, le ministre a transmis les salutations et les remerciements du président Tebboune à son homologue mozambicain. Elle vise également à mettre en œuvre une série d'instructions émises par le président de la République algérienne suite à sa rencontre avec le président de la République du Mozambique, Daniel Francisco Chapo, en septembre dernier en Algérie. Les discussions entre les deux parties ont porté sur les mesures

visant à instaurer une nouvelle dynamique prometteuse pour le partenariat entre les deux pays.

Après quoi, Adjal a enchaîné avec une série de rencontres et de discussions importantes avec les ministres et conseillers de la présidence de la République du Mozambique. C'est ainsi qu'une séance de travail préliminaire a été organisée pour discuter du programme de la visite, ainsi que des propositions et projets qui permettront de renforcer la coopération entre les deux pays frères.

Outre la séance de travail tenue le même jour à la présidence de la République, ont participé à la réunion, les ministres des Affaires civiles, de la Santé, des Transports, de l'Economie, de la Jeunesse et des Sports, ainsi qu'avec le ministre des Ressources minérales et de l'Energie, Estevao Pale, avec lequel il a discuté de différentes propositions à même d'instaurer une coopération "effective" et un partenariat "solide" entre les deux pays, ajoute la même source. La réunion a été consacrée à la présentation de la situation de ce secteur au Mozambique et à l'examen de diverses propositions visant à établir une coopération efficace et un partenariat solide entre les deux pays.

La visite du ministre a été couronnée par la signature de quatre protocoles d'accord entre les opérateurs économiques du Mozambique et les groupes Sonelgaz, Sonatrach, Saidal et le CREA. Ces accords définissent les domaines de partenariat entre les parties contractantes.

Il s'agit d'un accord de coopération entre Sonatrach et la Société nationale des hydrocarbures (ENH) du Mozambique, pour une coopération dans le secteur des hydrocarbures. Le deuxième été signé entre Sonelgaz et Électricité du Mozambique (EDM). Le troisième porte coopération entre le groupe Saidal et le ministère de la Santé dans le domaine de la production pharmaceutique.

Enfin, un accord de coopération a également été signé entre le CREA et son homologue mozambicain.

Par ailleurs, la délégation algérienne a également tenu des réunions et des visites de terrain avec des opérateurs énergétiques et économiques au Mozambique pour discuter et développer des projets de partenariat importants dans divers domaines. À travers cette coopération, l'Algérie continue de renforcer sa présence économique et énergétique sur le continent.

Synthèse Farid Guellil

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Des instructions pour un service public de qualité

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, qui a mis en avant « l'étroite corrélation entre les dossiers sectoriels dans leurs différents volets, et les affaires quotidiennes du citoyen, a insisté sur la nécessité de « doubler d'efforts en vue d'améliorer la performance et répondre ainsi aux aspirations des citoyens ».



PH : DR

Lors d'une réunion portant sur un ensemble d'orientations relatives au fonctionnement des services publics et autres questions liées aux différents chantiers du secteur, Sayoud a mis en avant l'importance du « suivi sur le terrain du fonctionnement des services publics locaux en lien direct avec le citoyen, et de remédier immédiatement aux dysfonctionnements constatés, notamment en matière de santé de proximité, d'éducation et d'approvisionnement ». Dans ce contexte, il a évoqué l'alimentation en eau, en estimant nécessaire de « veiller à garantir l'approvisionnement de cette ressource avec le plus haut niveau de rigueur et de discipline », soulignant l'impératif pour les autorités locales « d'informer le citoyen au préalable de toute perturbation ou modification du programme du service public via tous les supports disponibles ». Dans ce contexte, le ministre accorde « une importance majeure à la priorité donnée aux wilayas du Sud, à travers la prise de mesures adaptées aux spécificités des différentes régions, et une approche prospective que les responsables locaux doivent adopter pour éviter toute perturbation de l'approvisionnement en eau ». Il a également insisté sur

« le suivi et l'accélération de la cadence des projets de routes, notamment au niveau des wilayas du Sud, et la nécessité de prendre des mesures conjoncturelles qui garantissent la fluidité du trafic routier durant la période de réalisation de ces projets ».

« VERS PLUS DE SÉCURITÉ DANS LES PÉRIMÈTRES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES »

Évoquant la prise en charge des préoccupations des citoyens, Sayoud a rappelé que « la garantie de la sérénité publique est en tête des priorités sectorielles », soulignant que « malgré l'efficacité dont font preuve les services de sécurité dans la lutte contre les formes de violence sociale, des mesures d'appui seront mises en œuvre afin d'intensifier la présence sécuritaire, notamment dans les périmètres des structures scolaires et universitaires ». « Toute atteinte à la sécurité du citoyen et à la sérénité publique sera traitée avec fermeté, en veillant à l'application stricte des lois de la République », a-t-il mis en garde. Concernant les accidents de la circulation, le ministre a souligné l'importance « d'activer davantage les mesures légales et réglementaires pour une meilleure maîtrise

se de la sécurité routière et la réduction du nombre de ces accidents ».

Dans le cadre des efforts visant à améliorer la prise en charge des citoyens, le ministre a insisté sur l'importance de « maintenir un dialogue permanent avec les élus, en tant que représentants du peuple », rappelant « les instructions du président de la République concernant l'impératif de consacrer des séances périodiques à l'accueil des députés », qu'il considère comme « des espaces propices à une consultation constructive et à l'échange de points de vue pour traiter les questions liées aux affaires locales et renforcer la cadence du développement ».

UN DÉLAI D'UN MOIS POUR REMÉDIER AUX RETARDS DES TRAINS

Lors de cette rencontre, le ministre a également accordé une attention particulière aux questions liées au secteur des transports, rappelant « les engagements à concrétiser dans le domaine de la promotion et de la modernisation du secteur », et donnant une série d'instructions visant à « améliorer les services de transport ferroviaire ». Dans ce sillage, il a mis l'accent sur la nécessité de « pallier cer-

taines lacunes constatées, comme les retards accusés par les trains et les pannes récurrentes affectant le bon déroulement du programme de transport ferroviaire ». À cet effet, le ministre a fixé un délai d'un mois « pour remédier à cette situation et honorer l'engagement pris envers les citoyens en matière de qualité de service », annonçant la tenue prochaine d'une « réunion d'évaluation consacrée à ce dossier, qui comportera également un point sur l'état d'avancement des ateliers de maintenance des trains Coradia ».

APPEL À SUIVRE RIGOREUSEMENT LE DOSSIER DE L'IMPORTATION DES BUS

Concernant le renforcement du transport aérien domestique, Sayoud a salué les efforts déployés qui ont abouti, a-t-il dit, à « un programme renforcé qui sera lancé dès le 26 octobre courant », appelant à « accorder tout l'accompagnement nécessaire pour la réussite de la saison du tourisme saharien ». Il s'est, également, félicité « des résultats réalisés dans le domaine du transport maritime, aussi bien pour le transport des voyageurs que celui des marchandises », réaffirmant sa volonté de « poursuivre les réformes engagées dans ce secteur stratégique » et d'adopter « une stratégie compétitive et attractive pour les opérateurs économiques, en soutien à la politique nationale de promotion des exportations ».

Abordant le dossier du transport terrestre, le ministre a insisté sur « le suivi rigoureux du dossier d'importation des bus de transport de voyageurs, en coordination avec les secteurs concernés, en vue de la mise en œuvre du calendrier fixé, dans les délais impartis, et concrétiser ainsi l'engagement lié au remplacement et au retrait des bus vétustes du parc national », conclut le communiqué.

Ania N.

APN Journée parlementaire, demain, sur les écoles des cadets de la Nation

La Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'Assemblée populaire nationale organise, demain, une journée parlementaire sous le thème "L'expérience des écoles des cadets de la Nation comme modèle national pionnier pour le développement des écoles nationales", indique dimanche un communiqué de l'Assemblée. Cette activité parlementaire, organisée sous le patronage du président de l'APN, Brahim Boughali, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à "promouvoir le dialogue institutionnel autour de la réforme du système éducatif" et à "prémunir le milieu scolaire contre les dangereux phénomènes sociaux", précise le communiqué. À travers cette initiative, la commission spécialisée de l'APN entend "mettre en lumière l'expérience concluante des écoles des cadets de la Nation, qui ont su allier rigueur et discipline militaire, d'une part, et excellence académique et éducative, d'autre part, constituant ainsi un modèle à suivre", conclut le communiqué.

L. Z.

FRONT EL MOUSTAKBAL L'Algérie restera «forte» grâce à la cohésion de son peuple et à ses Institutions

Le président du Front El-Moustakbal, Fateh Boutbig, a déclaré que « l'Algérie restera forte et fière grâce à la cohésion de son peuple et à ses Institutions ».

Lors d'un meeting à Blida, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, coïncidant avec le 64e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, Boutbig a déclaré que l'Algérie « restera forte et fière grâce à la cohésion de son peuple, à l'intérieur comme à l'extérieur, et à ses Institutions ». Il a ajouté que la commémoration de cet événement historique « insufflé à chaque Algérien la volonté de poursuivre le chemin tracé par les martyrs qui ont sacrifié leur vie pour l'indépendance de l'Algérie », saluant les positions de la diaspora algérienne qui « a prouvé qu'elle se tenait aux côtés de sa patrie en toutes circonstances ». À cette occasion, Boutbig a appelé à « préserver les acquis, qui doivent être valorisés par le travail et en semant l'espoir ».

S. O.

EXERCICE DE L'ACTIVITÉ DU COURRIER EXPRESS LOCAL ET GARANTIE DES DROITS DES CLIENTS

Le nouveau cahier des charges présenté prochainement

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé la finalisation de l'élaboration du nouveau cahier des charges fixant les conditions d'exploitation des services postaux soumis au régime de la déclaration simplifiée, a indiqué un communiqué du ministère.

En effet, la finalisation de l'élaboration de ce cahier intervient « à l'issue de son enrichissement par les contributions des différentes parties concernées », selon la même source, précisant qu'il « sera officiellement présenté dans les prochains jours par l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE) ». Ce projet vise à « opérer un bond qualitatif dans la réglementation de cette activité, d'autant plus qu'elle se limite à la relation entre l'opérateur et l'ARPCE, à travers l'octroi des licences, sans définir avec précision les obligations des établissements postaux envers leurs clients », a ajouté le texte, soulignant que « le nouveau cahier des charges consacre le principe de transparence entre l'opérateur et le citoyen, en imposant aux établissements le respect des normes professionnelles et techniques précises ». Parmi ces normes, figurent notamment « l'adop-

tion d'une identité commerciale claire, avec un nom et un logo distinctifs apposés sur les enveloppes et les véhicules, et l'obligation du port d'un uniforme pour les employés, reflétant l'identité de l'établissement et respectant les règles d'hygiène et de bienséance », a fait savoir le communiqué. Les opérateurs sont également tenus « d'installer une enseigne visible au niveau de leurs sièges commerciaux afin de faciliter l'établissement de contacts avec la clientèle », d'après la même source.

LES NORMES PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES PRÉCISES

Sur le plan professionnel et technique, le projet de cahier des charges insiste sur « la nécessité de garantir la confidentialité des correspondances, la sécurité des envois postaux, et le respect de la législation relative à la protection des données personnelles, conformément à la loi n 18-07, en interdisant toute utilisation illégale de ces données ». Le projet de cahier des charges accorde une « importance particulière à la qualité du service, puisqu'il oblige les établissements à assurer un système de suivi électronique des envois, permettant au

client de connaître le parcours de son colis en toute transparence, tout en garantissant l'égalité de traitement à tous les clients, sans aucune distinction », a noté la même source.

Le document stipule également « la nécessité de publier clairement les tarifs et les conditions de service dans les différents points d'activité et sur les sites web officiels, en sus de l'obligation de fournir au moins un moyen de paiement électronique, que ce soit via des terminaux de paiement électronique (TPE) ou par des codes QR, afin de réduire les transactions en espèces et d'encourager la transition numérique dans les transactions postales ».

UN MÉCANISME D'INDEMNISATION CLAIR

Afin de renforcer la confiance des citoyens, le projet a mis en place « un mécanisme clair d'indemnisation en cas de perte ou d'endommagement des envois, tout en obligeant les établissements à mettre en place un système efficace de traitement des plaintes, de suivi et de réponse dans des délais raisonnables, avec l'interdiction de la remise des envois à des mineurs, sans l'au-

torisation de leurs tuteurs légaux ».

RÈGLEMENTATION DES RELATIONS DE SOUS-TRAITANCE

Le projet n'a pas négligé « la réglementation des relations de sous-traitance entre les opérateurs, en imposant la notification à l'autorité de régulation de toutes les opérations de coopération ou de sous-traitance, et l'application des mêmes dispositions légales à toutes les parties intervenantes afin de garantir la transparence et la concurrence loyale ». Ce projet « reflète une volonté pressante de réglementer le marché local du courrier express et d'établir les règles professionnelles qui protègent les clients et garantissent une pratique responsable et institutionnelle de l'activité, de même qu'il réaffirme l'engagement du ministère à accompagner les acteurs sérieux de ce secteur vital, en vue d'améliorer les services destinés aux citoyens, de renforcer la confiance dans les établissements nationaux et de soutenir la transition vers des services postaux plus modernes et de meilleure qualité en Algérie », a conclu le communiqué.

L.Zeggane

ECSEL EXPO 2025 CONFIRME LE VIRAGE DIGITAL PRIS PAR NOTRE PAYS

Alger, capitale du numérique africain

Le salon ECSEL EXPO 2025 s'est imposé comme la plus grande manifestation africaine dédiée à la transformation digitale et à la e-économie.

En réunissant plus de 250 exposants et 30 000 visiteurs à Alger, il confirme la montée en puissance du numérique en Algérie et la volonté du pays d'occuper une place stratégique dans la carte africaine de l'innovation. Le monde vit une mutation économique sans précédent, portée par la révolution numérique. En Algérie, cette transformation n'est plus une perspective, mais une dynamique en marche. Le salon ECSEL EXPO Alger 2025, tenu du 15 au 18 octobre au Palais des Expositions des Pins Maritimes, a offert une démonstration éclatante de cette accélération. Pendant quatre jours, startups, grandes entreprises, institutions publiques et investisseurs ont transformé les halls de la Safex en un véritable laboratoire de la nouvelle économie. Les stands du salon ont révélé la vitalité d'un écosystème numérique en pleine expansion. Des solutions de paiement électronique aux technologies de l'intelligence artificielle, en passant par la cybersécurité, le cloud computing et la fintech, la diversité des domaines représentés traduit un marché en pleine maturité. Ce foisonnement témoigne de l'intérêt croissant des entreprises, grandes et petites, pour la digitalisation comme levier de performance et d'expansion. Le succès du salon illustre aussi une réalité nouvelle : l'Algérie est en train de devenir un pôle



Ph: DR

régional de la technologie. Comme l'a résumé Shamseddine Habhab, commissaire du salon, « la quatrième édition d'ECSEL EXPO confirme la place de l'Algérie comme centre africain du commerce électronique et des services numériques ». Plus de 250 entreprises issues d'Algérie, d'Afrique, d'Europe et du monde arabe ont répondu présentes, parmi elles des startups de la diaspora algérienne venues de France, du Canada et du Qatar. Le public, quant à lui, s'est déplacé en masse : plus de 30 000 visiteurs ont franchi les portes du salon, confirmant la montée d'une véritable culture numérique dans le pays.

DES PARTENARIATS ET DES INNOVATIONS STRUCTURANTES

Le salon n'a pas seulement été une vitrine, mais aussi une plateforme d'action. Plusieurs accords de partenariat ont été signés entre entreprises locales et étrangères, dans des domaines stratégiques tels que le cloud, la cybersécurité et le paiement numérique. Ces alliances ouvrent la voie à de nouveaux investissements et à un transfert de technologies essentiel pour le développement du tissu économique algé-

rien. Le lancement officiel du service Mobile Pay par le groupement bancaire national GIE Monétique a constitué un moment fort de cette édition, marquant une étape décisive dans la généralisation des paiements électroniques. Cette initiative illustre la confiance croissante des institutions financières dans les solutions numériques et la volonté de moderniser les services bancaires du pays. Le salon a également consacré un espace majeur à l'intelligence artificielle et à l'innovation ouverte. Un hackathon y a réuni des dizaines de jeunes développeurs, chercheurs et entrepreneurs pour concevoir des prototypes d'applications locales. Dans un autre espace, plus de 60 startups ont présenté leurs solutions dans les domaines du e-commerce, de la logistique intelligente et de la sécurité des données. L'édition 2025 a franchi un cap : ECSEL EXPO s'est affirmé comme une plateforme panafricaine du numérique. Le salon a accueilli de nombreux acteurs venus d'Afrique subsaharienne, venus explorer des opportunités de coopération avec leurs homologues algériens. Cette ouverture conforte la position d'Alger comme un pont technologique

entre le nord et le sud du continent. Pour les organisateurs, cette dimension régionale est stratégique. Elle permet de renforcer les échanges de compétences et d'investissements intra-africains, tout en contribuant à bâtir une souveraineté numérique africaine. L'objectif affiché est clair : faire de l'Algérie un centre d'innovation capable d'exporter ses solutions technologiques vers les marchés voisins.

VERS UNE NOUVELLE CULTURE D'ENTREPRISE

Mais le changement observé ne se limite pas à la technologie. Le salon a mis en lumière une mutation culturelle profonde du monde des affaires. Les entreprises algériennes intègrent de plus en plus les outils numériques dans leur fonctionnement quotidien : gestion de données, marketing digital, commerce en ligne, automatisation de la production. Des ateliers et conférences ont abordé ces thématiques, insistant sur la formation, la cybersécurité et la gouvernance numérique. Les discussions ont aussi mis en avant le rôle crucial des jeunes entrepreneurs et des femmes dans cette transition. Comme l'a souligné Abderraouf Saïghi, directeur général adjoint du groupe Diyar El-Djazair, le numérique n'est plus une option : « Nous travaillons à construire un écosystème numérique organisé et durable, capable de créer de la valeur et de l'emploi. L'avenir économique de l'Algérie passera par l'innovation et l'éthique digitale. » Le groupe, qui regroupe plusieurs startups et une pépinière d'entreprises technologiques, ambitionne désormais d'exporter ses services numériques vers l'Afrique et les États-Unis.

DES DÉFIS ENCORE PRÉSENTS

Malgré cette dynamique prometteuse, le chemin du numérique reste semé d'embûches.

Les infrastructures informatiques demeurent inégales selon les régions, et la pénurie de compétences spécialisées freine encore l'adoption des technologies avancées. S'ajoute à cela la nécessité de renforcer la sécurité numérique et de réguler le marché du e-commerce pour protéger les consommateurs. Le manque de culture de cybersécurité au sein des PME reste un point faible, que les autorités et les acteurs privés s'efforcent de corriger à travers des programmes de formation et de sensibilisation. Cependant, ces obstacles ne semblent plus insurmontables. Le cadre législatif s'améliore, les projets publics se multiplient, et les entrepreneurs algériens redoublent de créativité. L'optimisme est de mise : la digitalisation devient un choix stratégique irréversible pour diversifier l'économie et réduire la dépendance aux hydrocarbures.

L'ALGÉRIE, FUTUR HUB NUMÉRIQUE AFRICAIN

ECSEL EXPO 2025 n'a pas seulement célébré la technologie : il a acté un tournant. Le salon a démontré que l'Algérie dispose aujourd'hui d'un socle humain, institutionnel et technologique solide pour bâtir un écosystème numérique durable. Le pays s'inscrit désormais dans une trajectoire où innovation, entrepreneuriat et coopération régionale convergent vers un objectif commun : positionner Alger comme un hub numérique africain. L'événement a clos ses portes sur une conviction partagée : le futur économique de l'Algérie sera digital, collaboratif et durable. Et si la révolution numérique mondiale semblait hier un défi lointain, elle apparaît aujourd'hui comme un horizon tangible — celui d'une Algérie connectée, compétitive et créatrice de son propre modèle de croissance.

M. Seghilani

EXPOSITION « OMAN AGROFOOD 2025 »

Les opérateurs économiques invités à soumettre leurs demandes de participation

Le ministère du Commerce extérieur et de la promotion des exportations a annoncé l'ouverture des inscriptions pour les institutions et entreprises nationales exportatrices afin de pouvoir participer à l'exposition « Oman Agrofood », prévue du 1er au 3 décembre 2025, dans la capitale omanaise, Mascate. Le ministère a expliqué, dans un communiqué, que cette participation s'inscrit dans le cadre de la promotion des exportations et de la consolidation de la présence économique de l'Algérie sur les marchés du Golfe, appelant les opérateurs économiques, notamment ceux qui activent dans les secteurs des produits agricoles, de l'élevage et de la santé vétérinaire, des technologies d'irrigation, des technologies agricoles, des aliments et des produits alimentaires, de l'emballage et de la chaîne de froid, à s'inscrire et à participer à cet important événement économique. Le ministère a souligné que l'exposition représente une opportunité importante de rencontrer

directement les principaux importateurs et grossistes du Sultanat d'Oman et des pays du Conseil de coopération du Golfe, en plus d'accéder à un marché prometteur du Golfe avec un pouvoir d'achat élevé et d'explorer les opportunités d'exportation

conformément aux spécifications et normes du Golfe (GSO). Le communiqué note que le salon se tiendra au Centre des congrès et des expositions d'Oman à Mascate. La date limite d'inscription est fixée au 30 octobre 2025. Les candidatures doi-

vent être soumises par courriel à : globalgeriantradeevent@mcepe.gov.dz ou via le lien suivant : <https://www.mcepe.gov.dz/index.php/ar/oman-agrofood-2025>.

Ania N.

CNUCED

Rezig participe, à Genève, aux travaux de la 16^e session

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, participera, à partir d'aujourd'hui, aux travaux de la 16^e session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED 16), prévue du 20 au 23 octobre au Palais des Nations à Genève (Suisse), sous le thème "Décider de l'avenir : opérer une transformation économique qui contribue à un développement équitable, inclusif et durable", indique un communiqué du ministère. Cette conférence ministérielle, organisée tous les quatre ans sous les auspices des Nations unies, est l'un des plus

importants événements économiques internationaux, précise la même source. Sont attendus à cette conférence des chefs d'État et de Gouvernement, des ministres des Affaires étrangères, des Finances, du Commerce et de l'Économie de 195 États membres de la CNUCED, ainsi que des chefs d'organisations internationales, des économistes lauréats du prix Nobel, et des organisations de la société civile de premier plan, outre des banques de développement et des organisations financières et commerciales mondiales, conclut le communiqué.

R. E.

RÉALISATION DU PROJET DU NOUVEAU PALAIS DES EXPOSITIONS

Amel Abdellatif intransigeante sur les délais

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a souligné la nécessité d'accélérer le rythme des travaux du projet du nouveau Palais des Expositions des Pins Maritimes (Alger), afin de le livrer dans les délais fixés, indique un communiqué du ministère.

Au cours de cette visite, Abdellatif a pris connaissance des différentes installations et équipements du nouveau Palais des Expositions, qui sera doté « de technologies modernes et de systèmes de gestion intelligents des bâtiments ». À cette occasion, elle a donné des instructions aux responsables de l'entreprise chargée de la réalisation du projet, en vue « d'accélérer le rythme des travaux de cet édifice, afin qu'il soit prêt à accueillir les plus grandes manifestations économiques nationales et internationales, à la faveur de la dynamique économique croissante que connaît le pays, grâce aux réformes initiées dans divers secteurs ». La ministre a insisté sur « la nécessité d'améliorer le niveau des services offerts aux exposants et aux visiteurs, afin de faire du nouveau Palais des Expositions, une destination privilégiée capable d'accueillir les plus importants événements et salons internationaux ». Elle



a, également, indiqué que le projet « fera l'objet d'un suivi régulier et continu par les services de son département ministériel, en vue de garantir le respect des délais de réalisation et les normes de qualité ». La première responsable du secteur a estimé, à ce titre, que cette structure « est un édifice économique qui répond aux aspirations du pays, et incarne la vision du président de la

République, Abdelmadjid Tebboune, de construire des espaces modernes aux normes internationales pour l'organisation de grandes manifestations », ajoutant qu'il représente « une nouvelle vitrine économique et civilisationnelle de l'Algérie, en phase avec son ambition de bâtir une économie diversifiée et moderne ».

Ania N.

FORUM DES DIALOGUES MÉDITERRANÉENS

L'Algérie participe à la 11e édition à Naples en Italie

L'Algérie a participé aux travaux de la 11e édition du Forum des dialogues méditerranéens (Med Dialogues 2025), tenus du 15 au 17 octobre à Naples en Italie, sous le thème "Au-delà des turbulences, vers une prospérité partagée". La délégation algérienne était composée du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, du consul général d'Algérie à Naples, Chaouki Chem-

mam et de représentants du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a indiqué dimanche un communiqué de l'AAPI. Au cours d'une séance intitulée "Booster les investissements pour libérer le potentiel de croissance en Afrique du Nord", Rekkache a passé en revue les réformes majeures initiées par l'Algérie en matière d'amélioration du climat des affaires, et les efforts consentis

pour le développement d'un environnement d'investissement plus attractif basé sur la transparence et l'efficacité, à travers la numérisation des procédures et l'accompagnement des investisseurs. Le directeur général de l'AAPI a également pris part au colloque consacré au commerce régional et à l'intégration économique, où il a souligné l'importance de renforcer les échanges commerciaux entre les pays des deux rives de la Méditerranée, et le

rôle de l'Algérie dans la construction de passerelles économiques basées sur la diversification et l'intégration dans les chaînes de valeur. Cette participation vient confirmer "l'adhésion de l'Algérie à la dynamique économique méditerranéenne et sa volonté de conforter sa place de partenaire stratégique au développement régional basé sur l'intégration et la prospérité partagée", lit-on dans le communiqué.

R. N.

ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES ET D'EXPERTISES

La Cour suprême et la DG des Douanes coopèrent désormais

La Direction générale des Douanes a signé à Alger, une convention de coopération avec la Cour suprême, prévoyant un échange d'expertises et d'expériences, notamment dans le domaine de la formation, en vue de renforcer les capacités en matière de législation et de réglementation douanières. En effet, la convention a été signée par le Directeur général des Douanes, le général major Abdelhafid Bakhouché, et le premier président de la Cour suprême, Tahar Mamouni, en marge d'une Journée d'étude sur le thème "Le pourvoi en cassation en matière douanière", organisée en présence du procureur général près la Cour suprême et de représentants des ministères de la Justice, des Finances et de la Défense nationale, et de la Cour constitutionnelle, les cours de justice ayant suivi les travaux par visioconférence. À noter que cette convention constitue un cadre réglementaire pour la mise en œuvre, tout au long de l'année, d'un programme d'action commun entre les deux institutions, axé sur l'échange d'expériences et d'expertises, notamment dans le domaine de la formation, en vue de renforcer les capacités dans le domaine de la

législation et de la réglementation douanières, à travers l'organisation régulière de rencontres, de journées d'étude et de sessions de formation. Intervenant à cette occasion, M. Mamouni a précisé que cette convention « jette les bases d'un travail conjoint dans le cadre d'une coopération visant à résoudre toutes les problématiques liées à l'application des lois et des

réglementations douanières au niveau de la juridiction de cassation », souhaitant qu'elle « constitue un présage favorable pour la justice en général, ainsi que pour l'ensemble des institutions publiques qui exercent un rôle similaire à celui des Douanes, et que nous souhaitons voir rejoindre cette dynamique ».

L.Zeggane

ANCIEN DG ADJOINT DE L'APS

El Hadi Benyekhlef décédé à l'âge de 86 ans

L'ancien Directeur général adjoint de l'Agence Algérie Presse service, El Hadi Benyekhlef, est décédé hier à l'âge de 86 ans, a-t-on, appris auprès de ses proches. Le défunt avait débuté sa carrière au quotidien Ech Chaab (1965-1980) et avait exercé en tant que rédacteur en chef à En Nasr, avant de rejoindre l'APS en 1981 où il avait occupé plusieurs postes de responsabilité en tant que DGA, directeur de l'information adjoint et chef du bureau de l'APS au Caire en Égypte. Il a également occupé le poste de directeur de la communication à la présidence de la République (1984). Connu pour son professionnalisme, sa compétence et ses hautes qualités morales, le défunt jouissait du respect de ses pairs et des responsables de l'Agence. L'enterrement du défunt a eu lieu, hier, au cimetière de Birtouta à Alger après la prière d'El-Asr. En cette douloureuse circonstance, le directeur général de l'APS, Samir Gaïd, présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, implorant Dieu le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

R. N.

LE PRÉSIDENT DE L'ANEXAL
L'A RÉVÉLÉ

« La représentation des exportateurs algériens à l'étranger est prévue pour ce semestre 2025 »

Selon Tarek Boulmerka, président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), réélu, jeudi dernier, pour un second mandat, l'Anexal a des doléances et préoccupations des exportateurs, lors d'une rencontre tenue il y a près de deux semaines avec le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig. Évoquant une nouvelle feuille de route pour la prise en charge effective des doléances des exportateurs, Boulmerka a annoncé lors de son passage à l'émission « L'invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne, « la création d'une cellule spéciale pour l'établissement d'une liste précise de contraintes parmi les plus importantes régulièrement soulevées par ces acteurs économiques qui œuvrent pour l'exportation des produits algériens hors hydrocarbures ». Le responsable a précisé, dans ce cadre, que « les doléances étant classées par catégories », il a cité d'abord la nécessité « de création d'une représentation des exportateurs à l'étranger ». Celle-ci constitue, a-t-il précisé, « un dossier presque ficelé » et dont « l'application est prévue pour ce semestre de 2025 », a-t-il dit.

L. Z.

UNION INTERPARLEMENTAIRE (UIP)

Le député Anouar Bouchouit élu membre du Bureau de la Commission permanente du développement durable

Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Anouar Bouchouit, a été élu, samedi à Genève en Suisse, membre du Bureau de la Commission permanente du développement durable de l'Union interparlementaire (UIP), représentant le groupe géopolitique africain, indique un communiqué de cette institution législative. Cette élection reflète « la place qu'occupe désormais l'Algérie dans les différentes instances internationales importantes, ainsi que le respect voué à son rôle actif dans les structures de l'UIP et la pertinence de ses approches qu'elle ne cesse de proposer pour résoudre plusieurs questions classées en tête des priorités », précise la même source. L'élection de Bouchouit à ce poste est intervenue lors des travaux du groupe géopolitique africain, auxquels a pris part la délégation algérienne, conduite par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, conclut le communiqué.

Sarah O.

CRA

Mme Hamlaoui reçoit le représentant du CICR en Algérie

La présidente du Croissant Rouge algérien (CRA), Mme Ibtissem Hamlaoui, a reçu, hier à Alger, le représentant du Comité international de la Croix Rouge (CICR) en Algérie, Lorenzo Caraffi, indique un communiqué de la même instance. Cette rencontre a été consacrée au bilan de la coopération entre les deux instances pour l'année 2025 et au programme d'action qui sera établi pour l'année prochaine, selon la même source.

R. N.

EN VIOLATION DU Cessez-le-feu et au mépris du droit international

L'entité sioniste bloque le passage de Rafah

Alors que l'espoir d'une réouverture du passage de Rafah semblait renaître après l'annonce palestinienne d'une reprise du trafic, l'entité sioniste a brutalement refermé la porte.

Son gouvernement a déclaré que le poste frontalier resterait fermé « jusqu'à nouvel ordre », conditionnant son ouverture au « respect par la résistance palestinienne du cadre de l'accord conclu ». Une décision immédiatement dénoncée comme une rupture des engagements pris dans le cadre du cessez-le-feu. Le bureau du Premier ministre de l'entité sioniste, Benyamin Netanyahou, a annoncé samedi que le passage de Rafah, reliant le sud de Gaza à l'Égypte, resterait fermé « jusqu'à nouvel ordre ». Dans un communiqué, il a précisé que la réouverture du poste ne serait envisagée qu'en fonction de « la manière dont le mouvement de la résistance palestinienne applique l'accord de travail convenu, notamment concernant la restitution des otages morts ». Cette déclaration intervient à peine quelques heures après que l'ambassade de Palestine en Égypte eut annoncé la réouverture prochaine du passage de Rafah, prévue pour lundi, afin de permettre la circulation des blessés, des malades et des équipes humanitaires. La résistance palestinienne a immédiatement réagi, accusant l'entité sioniste de violer « de façon flagrante » les termes du cessez-le-feu et de se soustraire à ses engagements vis-à-vis des



PH: DR

médiateurs et des garants de l'accord. Selon un communiqué du mouvement, « la poursuite de la fermeture du passage de Rafah, l'interdiction de la sortie des blessés et des malades, la restriction de la circulation des civils dans les deux sens, ainsi que le blocage de l'entrée du matériel nécessaire à la recherche des disparus sous les décombres, constituent une violation grave du droit humanitaire et une entrave directe aux opérations de secours ». Le mouvement a également dénoncé le refus de l'entité sioniste de laisser entrer les équipements spécialisés et les équipes médico-légales nécessaires pour identifier les corps, affirmant que cette obstruction retarde considérablement la récupération et la restitution des dépouilles. Face à cette situation, la résistance a exhorté les médiateurs régionaux et les puissances garantes de l'accord de trêve à intervenir sans délai pour contraindre l'entité sioniste à rouvrir le passage et à respecter l'ensemble de ses obli-

gations. De son côté, la branche armée de la résistance palestinienne, les Brigades Al-Qassam, a réaffirmé son engagement envers l'accord conclu, précisant avoir « remis tous les otages vivants ainsi que les corps auxquels elle a pu accéder ». La formation a ajouté que « ce qui reste encore sous les ruines nécessite des moyens techniques spécifiques pour être localisé et extrait », assurant déployer « tous les efforts possibles pour clore ce dossier humanitaire dans les plus brefs délais ».

La fermeture prolongée du passage de Rafah — seul point d'accès de Gaza vers le monde extérieur qui n'est pas sous contrôle direct de l'entité sioniste — exacerbe une situation humanitaire déjà catastrophique. Des milliers de blessés attendent une évacuation urgente, tandis que les hôpitaux du territoire, dévastés et à court de médicaments, peinent à faire face à l'afflux continu de victimes. Ce nouveau blocage apparaît comme une pression

politique supplémentaire exercée par l'entité sioniste, au moment où la communauté internationale réclame la mise en œuvre intégrale du cessez-le-feu et l'ouverture des voies humanitaires. En suspendant l'application d'un accord pourtant garanti par plusieurs médiations arabes et internationales, le gouvernement de l'occupation expose à nouveau son mépris des engagements et aggrave la souffrance d'une population déjà épuisée par un an de guerre et de siège. La résistance palestinienne, quant à elle, voit dans cette manœuvre un moyen pour l'entité sioniste de se soustraire à ses propres obligations tout en essayant de délégitimer l'accord en cours. L'enjeu dépasse le simple contrôle d'un point de passage : il symbolise la bataille entre une puissance occupante qui veut garder la main sur chaque souffle de Gaza et une population qui tente désespérément de retrouver un minimum de vie et de dignité.

M. Seghilani

FRONT POPULAIRE DE LIBÉRATION DE LA PALESTINE

« La reconstruction de Gaza est un droit et non pas un outil de pression »

Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) a mis en garde, dimanche, contre les tentatives de l'entité sioniste et de certaines puissances étrangères de conditionner l'aide humanitaire et la reconstruction de Gaza à des exigences politiques. Le mouvement a dénoncé toute tentative visant à fragmenter le territoire palestinien ou à compromettre la souveraineté nationale, qualifiant ces démarches de « dangereuses et inacceptables ».

Dans son communiqué, le Front populaire a souligné que la reconstruction du secteur dévasté, l'ouverture des points de passage — notamment celui de Rafah — et l'acheminement des secours humanitaires constituent des droits fondamentaux, et ne doivent en aucun cas être utilisés comme leviers de pression ou instruments de chantage politique. Le mouvement a fermement rejeté les propositions visant à diviser Gaza en zones « humanitaires » ou « administratives temporaires » dépendant d'accords

conditionnels, estimant qu'elles contredisent non seulement les droits légitimes du peuple palestinien, mais aussi les termes mêmes du projet américain censé encadrer la phase de reconstruction. Le FPLP a insisté sur le fait que toute mesure transitoire devrait rester strictement limitée dans le temps, soumise à un contrôle palestinien et international, et conforme aux principes de souveraineté et d'unité nationale. Le mouvement a également dénoncé les tentatives d'imposer une gestion du territoire en dehors des cadres institutionnels palestiniens légitimes. De telles manœuvres, avertit-il, constituent une atteinte directe à la représentation nationale et à la souveraineté du peuple palestinien. Selon le Front populaire, la création d'administrations parallèles ou de structures provisoires sous supervision étrangère risquerait d'ouvrir la voie à un démantèlement progressif du territoire et à une déstabilisation durable de la cohésion nationale. Le FPLP a appelé les

pays médiateurs et garants du processus à garantir une participation palestinienne « réelle et effective » à toutes les étapes de la reconstruction et de l'aide humanitaire. Elle a également plaidé pour la mise en place de mécanismes transparents de reddition de comptes, d'indemnisation et de suivi indépendant des financements, afin d'assurer un démarrage rapide des travaux et une distribution équitable de l'aide, à l'abri de toute instrumentalisation politique. En conclusion, le Front populaire a rappelé que la défense de la souveraineté et de la dignité nationales demeure indissociable de la protection des droits humains quotidiens des Palestiniens.

Il a affirmé qu'aucun effort international ne peut être considéré comme crédible s'il ne repose pas sur le respect intégral de la souveraineté palestinienne et de l'unité du peuple et de la terre, rejetant catégoriquement toute tentative d'y porter atteinte sous quelque prétexte que ce soit.

M.S.

INCURSION DE L'ENTITÉ SIONISTE DANS LE SUD SYRIEN Un nouvel épisode d'escalade à Qouneïtra

L'armée de l'entité sioniste a, de nouveau, franchi la frontière syrienne, dimanche, en menant une incursion terrestre dans la région de Qouneïtra, au sud du pays. Selon des sources locales citées par les médias syriens, une patrouille israélienne s'est avancée en direction de la localité de Saïda al-Hanout, dans la campagne méridionale de Qouneïtra, avant d'installer un point de contrôle temporaire. Les témoins rapportent que les soldats ont procédé à des fouilles et à des interrogatoires sommaires des passants, les questionnant sur la présence supposée d'armes ou de munitions dans les environs. Le dispositif est resté en place environ une heure avant que les forces d'occupation ne se retirent sans affrontement direct. Cette opération s'inscrit dans une série d'incursions et d'agressions répétées de l'entité sioniste sur le territoire syrien, notamment dans les régions du sud. Depuis la chute du gouvernement précédent, le 8 décembre 2024, Damas dénonce une intensification des violations israéliennes visant à affaiblir la stabilité sécuritaire dans les zones frontalières. Quelques jours plus tôt, des sources syriennes avaient déjà signalé un autre épisode similaire dans le village d'Ofanya, au nord de Qouneïtra, où une patrouille israélienne aurait pénétré à l'intérieur du territoire syrien et perquisitionné deux habitations. Ces incursions, bien que de courte durée, traduisent une stratégie d'intimidation et de contrôle du terrain, notamment dans des secteurs considérés comme sensibles par Tel-Aviv. Les observateurs soulignent que ces manœuvres s'ajoutent à une longue liste de violations du droit international commises par l'entité sioniste sur le sol syrien. Depuis plusieurs années, les forces israéliennes mènent des frappes aériennes et des opérations clandestines ciblant des positions militaires syriennes et des infrastructures civiles sous prétexte de « menaces sécuritaires ». Pour Damas, il s'agit là d'un comportement provocateur et illégal, visant à maintenir la pression sur la Syrie affaiblie par plus d'une décennie de guerre. Les autorités syriennes ont, à plusieurs reprises, porté ces dossiers devant les instances internationales, sans obtenir jusqu'ici de réponse ferme ni de condamnation effective. L'incursion de Saïda al-Hanout illustre une nouvelle fois la fragilité du sud syrien, zone stratégique proche du plateau du Golan occupé, où la présence militaire israélienne demeure un facteur de tension permanent. Cette escalade graduelle, menée à bas bruit mais avec constance, fait craindre un retour progressif des confrontations ouvertes sur ce front longtemps gelé. L'épisode de Qouneïtra, discret dans son déroulement mais lourd de symboles, rappelle que la souveraineté syrienne reste quotidiennement bafouée dans l'indifférence d'une communauté internationale habituée à ces violations.

M.S.

BOUIRA. FOIRE LOCALE DE LA FEMME RURALE À SAHARIDJ

Une trentaine d'exposantes au rendez-vous

Une trentaine d'exposantes ont pris part, samedi, à la Foire locale de la femme rurale et de la famille productrice, inaugurée dans la matinée dans la localité montagnaise d'Ighil Hammad, sur les hauteurs de la commune de Saharidj (Est de Bouira), a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles de la wilaya (DSA).



public les différents produits fabriqués localement ainsi que les métiers exercés par les femmes rurales et les familles productrices de cette région de l'est de Bouira, à savoir, la poterie, les habits traditionnels, ainsi que les produits alimentaires réalisés de façon traditionnelle et les produits du terroir.

Accompagné d'autres responsables, notamment de la DSA, ainsi que d'organismes de soutien à l'emploi comme l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), le wali Abdelkrim Laâmourî a

visité les différents stands de cette foire, qui, a-t-il dit, "traduit la volonté de la femme rurale de produire davantage grâce aux différents programmes de soutien mis en place par l'Etat".

Sur le site de la foire, le premier responsable de l'Exécutif de la wilaya a pu assister à une présentation sur un cycle de formation consacré à la valorisation des talents et des compétences dans les domaines de la couture et de la poterie traditionnelles à Ighil Hammad, un village à vocation agricole et touristique. Pour

encourager l'investissement et les petites entreprises, M. Laâmourî a donné le coup d'envoi d'une session de formation destinée aux femmes rurales et axée sur les méthodes de gestion d'une petite entreprise selon les normes et les programmes du Bureau international du travail (BIT).

Avant de clôturer sa visite à Saharidj, le wali a remis des attestations de participation aux bénéficiaires d'une formation gratuite dans les domaines de la fabrication de fromages et de l'apiculture, initiée par la DSA.

SOUK AHRAS. CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES

Plus de 150.000 hectares à emblaver de céréales

La campagne des labours-semailles de la saison agricole actuelle 2025-2026, lancée samedi dans la wilaya de Souk Ahras, cible une superficie de plus de 150.000 hectares à emblaver de diverses céréales, a-t-on appris samedi auprès du directeur local des services agricoles (DSA).

En marge du coup d'envoi de cette campagne donné par le wali, Abdelkrim Zinaï dans une exploitation agricole à mechta Zella dans la commune de Haddada, M. Abdelhakim Aïssat a précisé que 90.000 hectares de cette surface seront consacrés au blé dur, 25.000 hectares au blé tendre, 35.000 hectares à l'orge et 500 hectares à l'avoine et au triticale. De son

côté, le directeur de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), Adlane Yahiaoui, a indiqué à l'APS que 99.000 quintaux de semences (65.000 quintaux de blé dur, 16.000 quintaux de blé tendre et 18.000 quintaux d'orge) sont disponibles au niveau des points de stockage de la CCLS et d'autres quantités supplémentaires seront fournies pour atteindre plus de 140.000 quintaux mis à la disposition des investisseurs agricoles aux tarifs fixés par le ministère de tutelle. Pas moins de 6.400 quintaux de fertilisants dont 4.400 quintaux phosphatés et 2.000 quintaux azotés sont également mis à la disposition des céréaliculteurs pour l'actuelle campagne, selon la même source. Le wali

a fait état, à l'occasion, de l'inscription au profit de la wilaya d'un projet de 12 points de stockage dont 10 centres de stockage de proximité d'une capacité chacun de 50.000 quintaux, d'un silo d'une capacité de 1 million quintaux dans la commune d'Oum El Adhaim et d'un silo de 100.000 quintaux dans la commune d'Oued Kebrit, reflétant, a-t-il noté, les efforts déployés pour un stockage efficace des céréales qui améliore la commercialisation et en sécurise le déroulement.

La wilaya de Souk Ahras a réalisé au terme de la précédente campagne de moisson battage une récolte estimée à plus de 1,3 million quintaux de diverses céréales, rappelle-t-on.

BÉNI-ABBÈS. PROTECTION CIVILE

Réhabilitation des structures opérationnelles

Une opération de réhabilitation et d'aménagement des structures opérationnelles de la protection civile à travers la wilaya de Beni -Abbes, sera entamée, prochainement, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Cette opération, dotée d'un financement de 40 millions de DA, allouée au titre des projets du plan sectoriel de développement, permettra la prise en charge des travaux de réhabilitation et d'aménagement des locaux de l'unité principale de la protection civile à Beni -Abbes et de l'unité secondaire du chef-lieu de la daïra d'El Ouaza, a-t-on précisé. En plus de ces deux structures opérationnelles, le poste avancé de secours et d'intervention de Bouladam, situé à

proximité de l'un des plus importants axes routiers de la région, à savoir la RN A 6, reliant Beni -Abbes à Adrar et Bechar, et la RN 50, reliant la wilaya de Tindouf aux autres régions du Sud -Ouest, a-t-on

ajouté. Lors de sa récente visite de travail et d'inspection dans les wilayas du Sud -Ouest, dont celle de Beni -Abbes, le Directeur-général de la protection civile (DGPC), le colonel Boualem Boughelaf,

en compagnie de cadres centraux de sa direction, a longuement visité ces structures où il a pris connaissance de cette opération, supervisée par la direction locale du secteur, a-t-on indiqué.

AÏN-TÉMOUCHENT. AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

800 projets de développement en faveur des communes

Les communes de la wilaya de Aïn Temouchent ont bénéficié, ces trois dernières années, de 809 projets de développement dans le cadre du programme d'appui au développement économique et social des collectivités locales, a souligné la directrice de l'Administration locale, Nacera Sebaha. Le total des affectations financières destinées à concrétiser ces actions de développement à travers les 28 communes de la wilaya a atteint 7,43 milliards DA, dont 2,6 milliards DA en 2023 pour prendre en charge la réalisation de 379 projets et 2,34 milliards DA en 2024 pour le financement de 234 autres opérations de développement, a-t-on ajouté. La wilaya de Aïn Temouchent a enregistré, l'année en cours, 187 projets de développement pour une enveloppe financière de 2,4 milliards DA répartis à travers l'ensemble des communes, a ajouté la même responsable. En outre, 698 opérations de développement ont été achevées, au cours de ces trois dernières années, et 84 autres dont les travaux ont été achevés, sont en cours de réception.

EL-TARF. DEPUIS DÉBUT 2025

Formation à l'élevage ovin et caprin de plus de 700 agriculteurs

Pas moins de 759 agriculteurs de la wilaya d'El Tarf ont bénéficié depuis le début de l'année en cours à fin septembre dernier de sessions formation dans le domaine de l'élevage ovin et caprin, a-t-on appris samedi auprès de la secrétaire générale de la chambre local de l'agriculture, Aziza Nessah. Cette série de sessions de formation, initiée par la chambre de l'agriculture, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des conventions conclues avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, a précisé à l'APS la même responsable. Ces formations familiarisent les agriculteurs bénéficiaires avec les principes de base et les conditions requises pour la création d'exploitations agricoles d'élevage d'ovins et de caprins, le suivi sanitaire à assurer et l'alimentation appropriée, selon la même responsable qui a souligné que ces sessions ont été une opportunité pour les stagiaires d'approfondir leurs connaissances s'agissant de cette activité agricole et de découvrir les nouvelles techniques du domaine. Selon la même source, des spécialistes des instituts et centres agricoles ont encadré ces sessions qui ont bénéficié également à 299 femmes rurales. Par ailleurs, des formations sont actuellement organisées au profit des agriculteurs sur les techniques d'extraction des huiles essentielles, la protection de la santé végétale des céréales, l'aviculture et l'alimentation des vaches laitières.

TIARET. RESSOURCES

HYDRIQUES

Projets de réalisation de neuf réservoirs d'eau

Les travaux de réalisation de neuf réservoirs d'eau ont été lancés dans la wilaya de Tiaret et la wilaya déléguée de Ksar Chellala, a-t-on appris auprès du directeur des ressources en eau, Laïd Aïssani. Ces projets, inscrits dans le cadre du programme sectoriel de l'année en cours, contribueront, une fois concrétisés et dans un délai ne dépassant pas six mois, à l'augmentation des capacités de stockage, ce qui se répercutera positivement sur la distribution de l'eau potable, a souligné M. Aïssani. A ce titre, les communes de Hamadia et de Zemala Emir Abdelkader, relevant de la wilaya déléguée de Ksar Chellala, ont bénéficié de deux réservoirs d'une capacité de 1.000 mètres cubes chacun. Par ailleurs, les travaux de réalisation d'un réservoir de 250 mètres cubes se poursuivent dans la commune de Bougara. Le coût total de ces infrastructures s'élève à 231,8 millions de dinars. Dans la wilaya de Tiaret, les communes de Rahouia, Mechraâ Sfa et Aïn El Hadid ont bénéficié de réservoirs d'une capacité de 1 000 mètres cubes. D'autres réservoirs de 500 mètres cubes sont en cours de réalisation dans les communes de Sidi Hosni, Medrissa et Sidi Abderrahmane, pour un coût global de 141 millions de dinars, selon la même responsable. Par ailleurs, plusieurs forages profonds, récemment réalisés et équipés, dans le cadre d'un programme spécial dont a bénéficié la wilaya de Tiaret, au titre de l'année en cours, ont été récemment mis en service, au profit des communes ayant connu des perturbations dans l'approvisionnement en eau potable, a-t-on également indiqué.

ORAN. AGRICULTURE

Lancement de la campagne de labours-semailles

La campagne de labours-semailles pour la saison agricole 2025-2026 a été lancée, samedi à Oran, visant une superficie de 25.000 hectares céréalières, soit une augmentation de 2.000 hectares par rapport à la saison précédente.



Ph: DR

Le wali d'Oran, Samir Chibani, a donné le coup d'envoi de cette campagne au niveau de la ferme "Melloufi" dans la commune d'Es-Senia, en présence de nombreux agriculteurs, ainsi que de divers acteurs et organismes du secteur agricole. Pour cette saison agricole, une superficie de 25.000 hectares est dédiée à la culture des céréales, dont 5.000 hectares de blé dur dans des exploitations agricoles irriguées, 1.200 hectares de blé tendre, 18.300 hectares d'orge et 500 hectares d'avoine, selon les explications fournies par le directeur des Services agricoles

Rouibi Houari Boumediene, en marge du salon organisé à l'occasion de la Journée nationale de la vulgarisation agricole, placée sous le thème "une agriculture intelligente, prometteuse et durable". Pour assurer le bon déroulement de la campagne de labours-semailles, un guichet unique a été mis en place au niveau de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) d'Oran, afin de faciliter l'acquisition de semences par les agriculteurs et l'accès au crédit "R'fig". Une quantité importante d'engrais et de semences a également été mise à disposition, estimée à 38.000 quin-

taux de différentes variétés. Par ailleurs, 592 tracteurs et divers équipements et moyens logistiques ont été mobilisés, selon les explications fournies au wali, lors de sa visite aux différents stands de ce salon, organisé à la pépinière "Manbar El Hadayek" à Es-Senia. Ce salon, organisé par la Chambre d'agriculture et la direction des Services agricoles, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation et du lancement de la campagne de labours et semailles, a constitué une opportunité pour les agriculteurs, les unités de production agricole et la Coopérative des céréales et des légumes secs

de présenter une variété de produits agricoles, ainsi que des activités liées à l'aquaculture intégrée à l'agriculture.

La femme rurale était également présente à travers l'association locale pour la promotion de la femme rurale "Main dans la main", qui a exposé ses activités agricoles et ses dernières innovations dans la culture des plantes aromatiques, l'extraction d'huiles naturelles, la plantation de nouveaux types d'arbres, la fabrication de savon, ainsi que la formation qu'elle propose pour renforcer les compétences des femmes rurales dans le domaine agricole.

PLAQUES DE PLÂTRE

Plus de 7 millions de mètres carrés exportés vers l'Afrique

L'usine Knauf Algérie, située dans la commune de Benfrehia (Oran), a exporté, depuis le début de l'année, plus de 7 millions de mètres carrés de plaques de plâtre vers plusieurs pays africains, a-t-on appris, samedi, auprès de l'entreprise. Dans une déclaration en marge de la 22e édition du Salon international de l'immobilier, de la construction, de l'habitat, des travaux publics et de la céramique "BatiWest 2025", qui se poursuit au Centre des conférences "Mohamed Benahmed" à Oran, Nassima Belkheir, responsable de la formation, a précisé que ces produits ont été exportés vers 17 pays africains, dont la Libye, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire et la République centrafricaine, via le port d'Arzew, ainsi que par voie

terrestre. Elle a souligné que cette dynamique s'inscrit dans le cadre du soutien de l'Etat à l'exportation hors hydrocarbures. Knauf Algérie ambitionne de poursuivre ses opérations d'exportation vers d'autres pays africains et de pénétrer de nouveaux marchés. L'usine produit annuellement plus de 38 millions de mètres carrés de plaques de plâtre, 600.000 tonnes de plâtre, ainsi que des profilés métalliques pour le secteur du bâtiment, le tout 100% fabriqué par des compétences algériennes, a-t-elle indiqué. Par ailleurs, l'entreprise assure, chaque année, en partenariat avec des universités, centres de formation et associations, la formation de plus de 2.500 stagiaires -architectes, artisans et autres professionnels souhaitant

se perfectionner dans les systèmes de construction innovants-. Ces formations ont lieu dans trois centres situés à Oran, Setif et Alger, en plus d'une caravane mobile qui sillonne les 58 wilayas pour soutenir les professionnels du secteur du bâtiment, a ajouté Mme Belkheir. A noter que Knauf Algérie expose, durant ce salon de cinq jours, une gamme complète de systèmes destinés au secteur de l'habitat, aussi bien pour les nouveaux projets que pour les travaux de rénovation, des produits qui étaient auparavant importés. Pour rappel, le Salon international de l'immobilier, de la construction, de l'habitat, des travaux publics et de la céramique réunit près de 120 exposants, nationaux et internationaux.

BÉCHAR. REBOISEMENT

Plantation d'arbres sur la route reliant la commune de Lahmar

Une opération de plantation de 200 plants et arbres, toutes essences végétales confondues, a été réalisée, samedi, sur les deux côtés de la route reliant les communes de Bechar et Lahmar jouxtant une nouvelle zone urbaine, a-t-on appris auprès de la conservation locale des forêts. Cette opération, concrétisée au titre de la campagne nationale de plantation d'un million de plants prévue le 25 Octobre encours à travers différentes wilayas du pays, comme annoncée auparavant par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et la Direction générale des forêts, a été

effectuée avec la participation de plusieurs secteurs d'activités, du mouvement associatif local et de corps constitués, à l'instar de la protection civile, a précisé à l'APS la chargée de communication au niveau de la conservation locale des forêts, Khadidja Bencherif.

Des opérations similaires ont également été organisées dans d'autres collectivités de la wilaya, dans le cadre des efforts visant à renforcer le couvert végétal, lutter contre la désertification et le changement climatique, tout en contribuant à l'embellissement des espaces urbains concernés, a-t-elle ajouté. D'autres actions semblables

sont prévues, le 25 octobre prochain, à l'occasion de la journée nationale de l'arbre, à travers l'ensemble des communes de la wilaya, et qui se poursuivront jusqu'au 21 mars 2026, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des forêts, a-t-elle signalé.

Auparavant, le secteur des forêts, dans le but de renforcer les espaces verts, a réalisé une opération portant sur la plantation de plus de 8.000 plants, dotés d'un système d'irrigation de gouttes-à-gouttes, tout au long de la route de l'aéroport, "Boudghene Benali Lotfi" de Bechar. Cette opération vise également la protec-

tion de l'environnement, à travers le renforcement des espaces verts à travers la région et à l'embellissement des deux côtés de cette route de quatre (4) km, menant à la même infrastructure aéroportuaire, souligne la même source.

La réalisation de ce projet forestier, qui a été confié à une entreprise spécialisée, s'inscrit aussi dans le cadre des efforts de développement, de protection et d'extension du patrimoine forestier et alfatier, ainsi que la conservation des terres soumises à l'érosion et à la désertification, a fait savoir la même cadre du secteur des forêts.

BOUMERDÈS. LARBATACHE

Mise en service d'une station d'épuration des eaux usées en 2026

Le parc industriel de Larbatache, à l'Ouest de Boumerdes sera renforcé par la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées (STEP) dont la mise en service est prévue au second semestre 2026 dans a-t-on appris, samedi, de la direction locale des ressources en eau. "Le taux d'avancement de ce projet, doté d'une enveloppe d'1,9 milliard DA, est actuellement estimé à 43 %, et sa mise en service est prévue pour le second semestre 2026, conformément aux délais contractuels", selon les explications fournies par le directeur par intérim des ressources en eau, Mohamed Kerchouche, à la wali Fouzia Naâma, lors d'une visite d'inspection du projet. Implantée sur une assiette de deux (2) hectares du parc industriel de Larbatache, cette STEP est dotée d'une capacité de traitement de 5.000 M3 d'eaux usées/Jour, soit l'équivalent des rejets produits par près de 35.000 habitants, selon sa fiche technique. Cet important projet est destiné à renforcer les infrastructures hydrauliques et environnementales de la région, tout en contribuant à la protection et à l'amélioration de l'environnement grâce au traitement des eaux usées et à la réduction de la pollution industrielle. La wali a insisté, à cette occasion, sur la nécessité d'accélérer les travaux afin de réceptionner la station avant les délais prévus, soulignant l'importance de cet équipement pour le renforcement des infrastructures de bases industrielles et l'amélioration du cadre environnemental et sanitaire de la wilaya.

BLIDA. OCTOBRE ROSE

Organisation d'un tournoi de football féminin

Un tournoi de football féminin a été organisé samedi, au niveau du complexe sportif Mustapha Tchaker de Blida dans le cadre des actions de sensibilisation sur la prévention du cancer du sein. Inscrit dans le cadre du programme de célébration du mois d'"Octobre rose", mis au point par l'association "El Fadjr" d'aide aux malades cancéreux, en coordination avec la direction de la santé, ce tournoi sportif a vu la participation d'équipes féminines issues des wilayas de Blida, Alger et Boumerdes. Ces rencontres sportives, marquées par une forte présence féminine, ont revêtu un caractère de sensibilisation à travers l'organisation d'activités axées sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein, afin d'augmenter les chances de guérison, a expliqué le représentant de l'association organisatrice, Sofiane Relid. L'association poursuit ses campagnes de sensibilisation pour englober l'ensemble des régions de la wilaya (dont les zones rurales et reculées) avec la participation d'une équipe médicale, dans le but de renforcer la prise de conscience sur l'importance du diagnostic précoce, en encourageant les femmes à effectuer régulièrement des examens médicaux et des mammographies, a-t-il ajouté. A cet effet, la caravane de sensibilisation continue de sillonner les zones rurales et isolées afin de sensibiliser la gent féminine, notamment celles qui ne peuvent pas se déplacer vers les structures de santé pour des examens périodiques, en les informant sur l'importance du dépistage précoce de la maladie, sous la supervision d'une équipe médicale spécialisée, incluant des psychologues.

ESTER
O
P
S

IL SERA FINALEMENT OPÉRÉ CES JOURS-CI

Gouiri ratera la CAN pour la deuxième édition de suite

Alors qu'il était question pour lui de reporter, jusqu'à la fin de saison, son passage sur le billard à cause de sa récurrente blessure à l'épaule, l'attaquant international, Amine Gouiri, sera finalement opéré dans les prochains jours. Une intervention qui le privera de la CAN, prévue pour la fin de cette année, et ce, pour la deuxième édition de suite.

L'Olympique de Marseille, club employeur de l'attaquant algérien a annoncé samedi soir, dans un communiqué, que son joueur allait subir une opération à l'épaule droite « à la suite de plusieurs épisodes de luxation survenus ces derniers mois. »

Cette intervention, « décidée d'un commun accord entre le joueur et le club, sera suivie d'une période de rééducation estimée à environ trois mois », précise l'OM.

L'ancien Niçois s'était blessé en fin de match face à l'Ouganda (2-1), lors de la dernière journée des qualifications de la Coupe du monde 2026, à la suite d'un jeu

dangereux du gardien ougandais. Cette nouvelle blessure met fin à ses espoirs de disputer la prochaine CAN-2025 au Maroc (21 décembre - 18 janvier 2026).

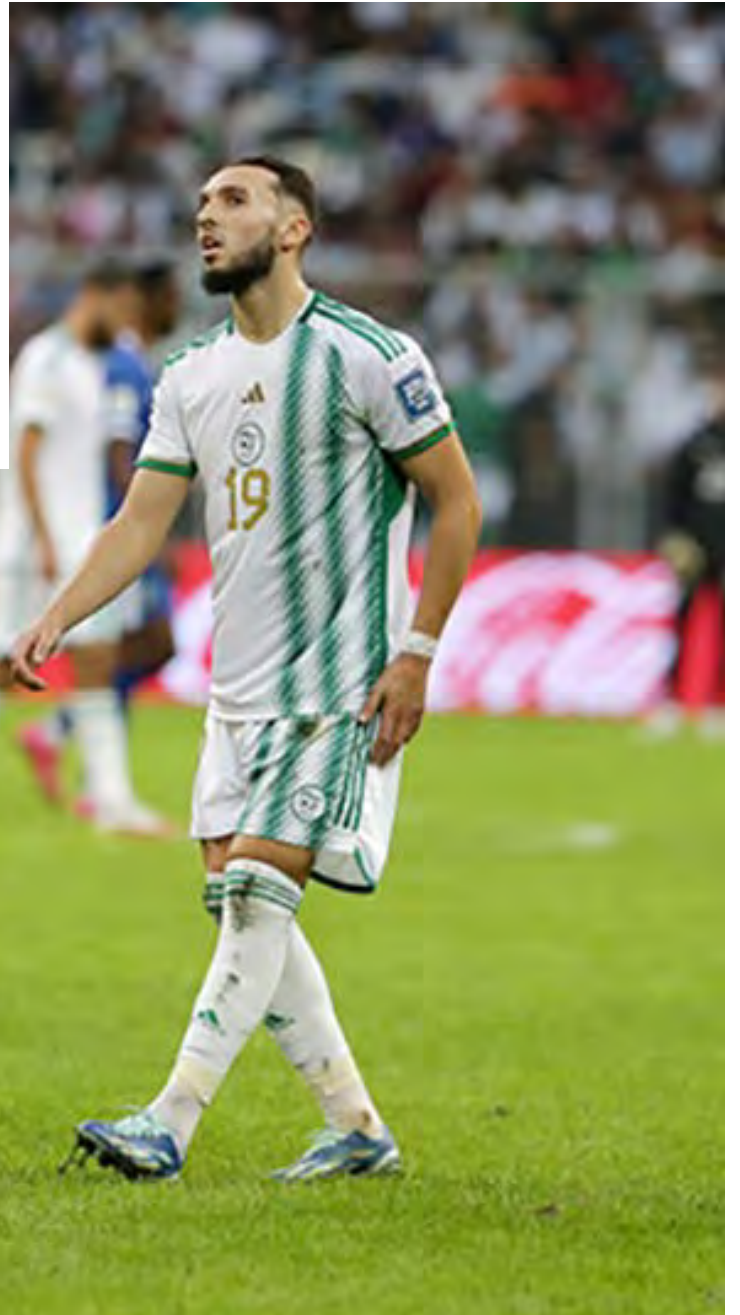
Déjà privé de la CAN-2024 en Côte d'Ivoire pour cause de blessure, le joueur de 25 ans manquera donc une deuxième phase finale consécutive avec les Verts.

Une absence qui représente un véritable coup dur pour le sélectionneur national Vladimir Petkovic.

« Cette opération a été choisie dans un objectif clair : permettre à Amine de retrouver toutes ses capacités physiques sans appréhension et de revenir plus fort sur les terrains », ajoute le communiqué.

Et de conclure : « L'ensemble du club souhaite à Amine un prompt rétablissement et l'accompagnera tout au long de sa convalescence. »

Hakim S.



Un choix dicté par la raison

Alors qu'il espérait enfin enchaîner sous le maillot de l'Olympique de Marseille et retrouver son meilleur niveau avant la CAN 2025, Amine Gouiri voit ses ambitions freinées par une blessure persistante. L'international algérien va subir une opération à l'épaule droite, une décision lourde de conséquences pour son club comme pour la sélection nationale. Le couperet est tombé. L'Olympique de Marseille a annoncé que son attaquant Amine Gouiri allait être opéré dans les prochains jours afin de stabiliser définitivement son épaule droite. Ce choix médical, décidé d'un commun accord entre le joueur et le staff phocéen, intervient après plusieurs épisodes de luxation ayant perturbé sa préparation estivale et ses récentes apparitions en club comme en équipe nationale. Selon le communiqué officiel du club, l'intervention vise à mettre fin à une série de rechutes qui fragilisaient le joueur depuis plusieurs mois. L'objectif est clair : permettre à l'international algérien de retrouver une pleine mobilité et d'éviter toute récurrence. Une période de rééducation esti-

mée à environ trois mois est prévue avant un éventuel retour sur les terrains.

Cette longue indisponibilité prive donc le Fennec de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations 2025, programmée en décembre au Maroc. Pour la deuxième fois consécutive, Gouiri manquera la grande fête du football africain, un coup dur pour le joueur mais surtout pour les Verts, qui comptaient sur lui pour dynamiser leur attaque. Son absence obligera le sélectionneur à revoir ses plans offensifs à deux mois seulement du coup d'envoi du tournoi.

REVENIR PLUS FORT

Les dirigeants marseillais ont insisté sur le fait que cette opération, bien que frustrante à court terme, est une étape nécessaire pour assurer la pérennité de la carrière du joueur. « Cette opération permettra à Amine de revenir plus fort sur les terrains », a déclaré l'OM dans son communiqué, saluant le courage et la lucidité du joueur face à cette décision. L'attaquant, conscient du risque de rechute en cas de reprise prématurée, a préféré sacrifier une compétition

majeure pour se reconstruire physiquement et mentalement.

Âgé de 25 ans, Gouiri n'a jamais caché son attachement au maillot vert depuis sa naturalisation sportive et sa première sélection en 2023. Ses prestations avec les Verts, notamment lors des éliminatoires du Mondial 2026, avaient laissé entrevoir un rôle clé dans la nouvelle génération conduite par Petkovic. Cette blessure vient donc interrompre une progression qui semblait enfin s'affirmer, après une adaptation réussie dans le club phocéen.

Sur le plan sportif, l'Olympique de Marseille perd également un élément offensif majeur. Capable d'évoluer sur tout le front de l'attaque, Gouiri était devenu une pièce importante du dispositif marseillais. Son absence prolongée pourrait pousser Arne Slot, le nouvel entraîneur de l'OM, à revoir ses schémas offensifs pour compenser cette perte, notamment en misant sur les jeunes ou sur le mercato hivernal.

L'ESPOIR D'UN RETOUR AVANT LE MONDIAL 2026

Si sa participation à la CAN est compromise, les perspectives à long terme demeurent plus encourageantes. Le joueur pourrait être de retour en février, à temps pour la fin de saison de Ligue 1 et, surtout, pour la préparation de la Coupe du Monde 2026, à laquelle l'Algérie espère bien se qualifier. Cette échéance majeure pourrait marquer le véritable retour d'un Amine Gouiri pleinement rétabli, prêt à apporter son talent et son sens du but au service du collectif national.

En attendant, le joueur devra entamer une rééducation rigoureuse sous la supervision du staff médical marseillais, avant une reprise progressive de l'entraînement collectif. Le mot d'ordre est clair : prudence et patience pour un retour durable au plus haut niveau.

Privé de CAN, Amine Gouiri devra transformer cette épreuve en tremplin : celui d'un retour plus fort, à la hauteur des espoirs qu'il incarne pour l'Algérie et pour l'Olympique de Marseille.

Mohamed Amine Toumiat

ALGÉRIENS EN EUROPE

Boudaoui buteur, Amoura en difficulté

Le week-end européen a réservé des fortunes diverses aux internationaux algériens. Si Hicham Boudaoui a brillé en Ligue 1 en signant son premier but de la saison, Mohamed Amine Amoura, Ramy Bensebaini et Badreddine Bouanani ont connu une soirée plus compliquée en Bundesliga. De son côté, Ibrahim Maza a participé à une victoire importante de son équipe.

BOUDAOUI RELANCE NICE

Le Gym peut respirer. Après quatre matches sans victoire, l'OGC Nice s'est imposé samedi soir à l'Allianz Riviera face à l'Olympique Lyonnais (3-2), dans le cadre de la 8^{ème} journée de Ligue 1. L'international algérien Hicham Boudaoui a inscrit le troisième but niçois, scellant un succès aussi attendu que précieux.

Auteur d'une prestation très solide dans l'entrejeu, le natif de Béchar a débloqué son compteur but cette saison et porté son total à 14 réalisations en 185 matches depuis son arrivée sur la Côte d'Azur à l'été 2019. Indéboulonnable au milieu de terrain, il confirme encore une fois son statut de pièce maîtresse dans le dispositif niçois.



À noter également la présence de Rachid Ghezzal, entré en jeu en seconde période côté lyonnais, dans un rôle de joker offensif.

AMOURA DANS LE DUR AVEC WOLFSBURG

Soirée bien plus compliquée en Allemagne pour Mohamed Amine Amoura. Son club, Wolfsburg, s'est lourdement incliné à domicile face à Stuttgart (0-3). De retour tardivement après la trêve internationale et son passage en Algérie, l'attaquant a débuté sur le banc avant d'entrer pour les douze dernières minutes.

Une courte apparition qui n'a pas permis à l'ancien joueur de l'Union Saint-Gilloise d'inverser la tendance. Amoura reste muet depuis quatre rencontres en Bundesliga, et son entraîneur n'a pas caché attendre davantage de lui dans les semaines à venir.

BOUANANI, MAZA ET BENSEBAINI REMPLAÇANTS ACTIFS

En face, Badreddine Bouanani a égale-

ment débuté sur le banc pour Stuttgart. Entré en jeu à la 78^{ème} minute, l'ancien Niçois n'a pas été directement impliqué dans le troisième but de son équipe, mais a contribué à faire reculer la défense adverse par sa percussion habituelle. Dans une autre rencontre de Bundesliga, Ibrahim Maza a lui aussi fait une apparition remarquée. Le jeune international algérien a été lancé à la 66^{ème} minute lors de la victoire du Bayer Leverkusen sur la pelouse de Mayence. Un succès important qui rapproche encore un peu plus les siens du sommet du classement. Le défenseur Bensebaini a lui aussi débuté sur le banc le choc de la journée qui a vu son équipe Dortmund perdre sur le terrain du solide leader Bayern Munich.

Entre efficacité offensive pour Boudaoui et difficultés pour Amoura, les internationaux algériens ont connu un week-end contrasté en Europe. Une chose est sûre : à l'approche des prochaines échéances internationales, la forme des Fennecs restera scrutée de près par les supporters comme par le staff technique national.

Hakim S.

JS KABYLIE

Un centre de formation, une urgence partagée par tous

La question de la création d'un centre de formation pour la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) est revenue sur le devant de la scène ces jours-ci, après la déclaration du directeur sportif du club, Hakim Medane.

Ce dernier a souligné que la réalisation d'un tel projet n'est plus une simple ambition, mais bien une nécessité stratégique pour assurer l'avenir sportif de l'un des clubs les plus titrés du continent africain.

« Le centre de formation est une revendication populaire, portée par tous les supporters et les amoureux du club. La JSK a besoin de cette infrastructure dans les plus brefs délais afin de pouvoir rivaliser avec les autres grandes équipes africaines », a déclaré Hakim Medane.

Le directeur sportif a également déploré les obstacles rencontrés jusqu'ici : « Il est impensable qu'un club historique comme la JSK se heurte encore à des blocages pour un projet aussi vital », a-t-il insisté.

La construction de ce centre de formation représente bien plus qu'un simple chantier sportif. Il s'agit d'un levier essentiel pour professionnaliser la gestion du club, améliorer la préparation des jeunes talents locaux et renforcer la compétitivité de l'équipe première.

Dans un contexte où les grands clubs africains investissent massivement dans leurs infrastructures, la JSK se doit de combler ce retard.

APPEL À LA MOBILISATION LOCALE

Hakim Medane a lancé un appel clair aux autorités locales et régionales : « Tout le monde doit soutenir la JSK. Le wali de la région doit faciliter et accélérer les procédures liées au terrain afin que la construction puisse enfin commencer. »

Cette mobilisation collective pourrait permettre de débloquer une situation qui dure depuis plusieurs années. Les supporters, très attachés à leur club, réclament également une implication plus concrète des pouvoirs publics pour que la JSK dispose enfin d'un centre de formation digne de son palmarès.

Sur le plan sportif, Hakim Medane n'a pas caché que la JSK avait connu un démarrage difficile. Le retard dans les recrutements et l'absence de plusieurs éléments partis disputer le Championnat d'Afrique des nations (CHAN) ont pesé sur les premières rencontres.

« L'équipe a commencé la saison dans des conditions compliquées, mais les choses s'améliorent progressivement. Le groupe montre plus d'automatismes à chaque match. Les joueurs travaillent dur, et cela se voit sur le terrain », a-t-il assuré. Après avoir réussi à poser un pied et demi dans la phase des groupes de la Ligue des champions, la JSK s'apprête désormais à disputer une rencontre importante contre l'USM Khenchela, une équipe en forme en ce début de championnat. Conscient de la difficulté de l'affiche, Medane reste confiant :

« Nous avons un match difficile mardi contre l'USM Khenchela, qui a très bien démarré la saison. Mais nous sommes prêts et déterminés à continuer sur notre lancée pour enchaîner les victoires. »

H. S.

LIGUE 1 MOBILIS – 8^ÈE JOURNÉE

La JS Saoura s'empare du trône

La JS Saoura a pris seule la tête du championnat après un nul arraché dans le temps additionnel face au MC Oran. Une huitième journée animée qui a également vu l'ES Ben Aknoun se hisser au pied du podium, tandis que l'Olympique Akbou et l'ASO Chlef confirment leur belle dynamique.

La JS Saoura continue de prouver qu'elle est bien une équipe pe taillée pour le haut du tableau. En déplacement chez le MC Oran, les Bécharis ont arraché un précieux match nul (1-1) dans les ultimes instants de la rencontre, grâce à un penalty transformé par Bouteiche à la 90e+12'. Un résultat obtenu au courage, qui propulse la JSS seule en tête de la Ligue 1 Mobilis avec 15 points. Le MCO, qui avait pourtant ouvert le score dès la 18e minute par Hamra, pensait tenir sa victoire jusqu'à ce fait de jeu malheureux : une main du Gambien Jobe Pa Omar dans la surface a offert l'égalisation aux visiteurs. Un scénario frustrant pour les Oranais, d'autant que Moulay avait manqué un penalty juste avant la pause, à la 45e+5'. Ce raté a clairement changé le cours du match et coûté deux points précieux aux Hamraoua, désormais sixièmes avec 11 unités.

BEN AKNOUN POURSUIT SON ASCENSION
Dans l'autre affiche du jour, l'ES Ben Aknoun a confirmé sa remarquable régularité depuis le début de saison. Les Rouge et Noir ont disposé du CS Constantine (1-0) grâce à une réalisation de Lakehal à la 76e minute. Une victoire au goût particulier, car elle propulse l'ESBA sur la

troisième marche du podium, à égalité de points avec le MB Rouissat (12 points chacun). De son côté, le CSC, en manque de réalisme offensif, recule au neuvième rang avec neuf unités.

Vendredi déjà, l'Olympique Akbou avait donné le ton en s'imposant à domicile face au MC El Bayadh (1-0). Fidèle à ses habitudes, c'est Addadi qui a offert la victoire aux siens d'un superbe coup franc direct à la 77e minute. Une victoire qui permet à l'équipe de la Soummam de continuer à jouer les premiers rôles, malgré la défaite concédée la semaine précédente à Béchar (3-2).

CHLEF CONFIRME, EL BAYADH S'ENFONCE

Pour le MCEB, en revanche, la situation devient critique. Malgré l'arrivée de Mohamed Lacet sur le banc, les Hauts-Plateaux n'y arrivent toujours pas et restent avant-derniers du classement avec seulement trois points. À l'inverse, l'ASO Chlef confirme son retour en forme en s'imposant sur la pelouse de l'ES Mostaganem (1-0). Bekkouche a inscrit l'unique but de la partie à la 64e minute, offrant à son équipe une cinquième rencontre sans défaite. Les Chélifiens rejoignent ainsi le MC Alger à la 8e place avec 10 points.



L'ES Mostaganem, de son côté, concède un deuxième revers consécutif, le premier à domicile, confirmant une irrégularité inquiétante. Les protégés de Hachelef n'ont plus droit à l'erreur s'ils veulent éviter de glisser vers la zone rouge dans les prochaines journées.

Le programme de cette 8e journée n'est pas encore bouclé. Les

rencontres JS Kabylie – USM Khenchela et MC Alger – Paradou AC sont prévues mardi et mercredi, tandis que les chocs CR Belouizdad – ES Sétif et USM Alger – MB Rouissat ont été reportés à une date ultérieure pour cause d'engagements continuentaux. Des matchs qui pourraient, selon leurs résultats, rebattre les cartes d'un classement plus serré que jamais.

En attendant, la JS Saoura savoure son leadership provisoire, symbole d'une régularité exemplaire dans un championnat où chaque point vaut désormais de l'or.

M. A. T.

Vendredi, 17 octobre 2025 :
Olympique Akbou - MC El Bayadh 1-0
ES Mostaganem - ASO Chlef 0-1

Samedi, 18 octobre 2025 :
ES Ben Aknoun - CS Constantine 1-0
MC Oran - JS Saoura 1-1

Mardi, 21 octobre 2025 :
JS Kabylie - USM Khenchela (18h00)

Mercredi, 22 octobre 2025 :
MC Alger - Paradou AC (20h00)

Reportés :
CR Belouizdad - ES Sétif
USM Alger - MB Rouissat

Classement :	Pts	J
1). JS Saoura	15	8
2). Olympique Akbou	14	8
3). MB Rouissat	12	7
→). ES Ben Aknoun	12	7
5). USM Khenchela	11	7
→). MC Oran	11	8
7). MC Alger	10	4
→). ASO Chlef	10	8
9). CS Constantine	9	8
10). JS Kabylie	8	5
→). ES Mostaganem	8	8
12). CR Belouizdad	7	6
→). USM Alger	7	6
→). ES Sétif	7	7
15). MC El Bayadh	3	8
16). Paradou AC	1	7.

CYCLISME/GRAND PRIX INTERNATIONAL DE LA VILLE D'ALGER L'Allemand Homrighausen vainqueur de la 3e et dernière étape

L'Allemand Homrighausen Heiko de la formation "Embrace The World" a remporté la troisième et dernière étape de la 18e édition du Grand Prix international cycliste de la ville d'Alger, course samedi entre l'Esplanade d'El Kitan à Bab el Oued et la ville de Zéralda sur une distance totale de 113 Km. L'Allemand a franchi la ligne d'arrivée en 2h32:33, devançant les deux Algériens, Assam Mohamed-Nadjib de la formation "Madar Pro Team" et Draou Abdeljalil du Club sportif Amel El Melah, crédités du même temps. Le coup d'envoi de cette dernière étape a été donné par le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari, en présence des autorités locales de la wilaya d'Alger, avec la participation de 91 coureurs représentant 17 équipes de sept pays. La journée se clôturera par une cérémonie officielle de remise des prix et de clôture, permettant de récompenser les meilleures performances et de célébrer le succès de cette compétition. Pour rappel, la première étape inaugurale, qui s'est déroulée sur un circuit fermé, tracé au cœur de la nouvelle ville de Sidi Abdallah, a été remportée par Hamza Yacine de l'équipe "Madar Pro Team". Le lendemain, l'international algérien a réédité l'exploit en allant chercher la victoire de la deuxième étape, disputée sur un circuit fermé de 82 kilomètres, tracé autour d'Alger-Centre et la basse Casbah. Le Grand Prix d'Alger 2025 s'annonce ainsi comme un rendez-vous incontournable pour les passionnés de cyclisme et un vecteur de promotion touristique et sportive pour le pays.

TENNIS / TOURNOI INTERNATIONAL ITF JUNIORS J30 ALGIERS

Melissa Benamar perd en finale

L'Algérienne Melissa Rym Benamar Kerfah a perdu devant l'Estonienne Elizaveta Astafjeva en deux sets, en finale du Tournoi international ITF Juniors J30 Algiers, clôturé samedi au Centre fédéral de la FAT à Ben Aknoun (Alger). L'Estonienne a remporté le premier set 6-3, avant de s'adjuger facilement le second 6-1. "La compétition était compliquée depuis son entame et j'avoue que la finale était difficile. Mon adversaire a bien géré le match dès les premiers points, c'est presque un sans faute pour elle. Il s'agit d'une bonne expérience pour moi et je vais essayer de m'améliorer pour le prochain tournoi J60, qui sera disputé dès cette semaine à Ben Aknoun", a déclaré à l'APS, Benamar. Pour rappel, Benamar s'est qualifiée pour la finale en battant vendredi la Française Justine Fuchs 2 sets à 1. Benamar a remporté le premier set 6-4, avant de concéder le deuxième 6-7. Elle a ensuite su réagir pour s'imposer dans le troisième set 6-3. Chez les garçons, le titre en simple est revenu au Russe Ivan Makarov qui a dominé son compatriote Kuzma Avdeev 7-5, 6-0. En double garçons, l'Algérien Yacine Meghari associé au Tunisien Anas Ben Youssef, ont perdu vendredi en finale devant les Russes Fedor Evdokimov et Ivan Makarov (4-6, 0-6). Les autres joueurs algériens engagés dans cette compétition (12 garçons et 10 filles) ont été éliminés lors des tours précédents des tableaux finaux. En simple garçons, le meilleur résultat des algériens a été obtenu par le jeune Fares Belamiri qui a été éliminé en demi-finale face au Russe Ivan Makarov (3-6, 4-6). La compétition est suivie d'un deuxième tournoi international juniors, le J60, entamé ce samedi à Ben Aknoun, avec le déroulement de la phase des qualifications.

LIGA

Araujo libère le Barça

Inquiétant défensivement, le FC Barcelone a évité une nouvelle débâcle samedi dans le derby catalan face à Gérone et s'est imposé sur le fil (2-1) grâce à son défenseur Ronald Araujo, permettant au club catalan de reprendre provisoirement la première place.

L'international uruguayen, entré en jeu à la 82e minute pour peser sur la défense adverse, a offert un succès inespéré aux siens en reprenant un centre de Frenkie de Jong au bout du temps additionnel (90e+3, 2-1) et propulsé le Barça (1er, 22 points) en tête, devant le Real (2e, 21 points). À une semaine du Clasico, le champion d'Espagne en titre, battu par le PSG (2-1) puis corrigé à Séville (4-1) avant la trêve, met la pression sur son éternel rival, qui se déplace dimanche (21h) à Getafe (11e, 11 points), en banlieue de Madrid. Malgré le retour de son prodige Lamine Yamal, passeur décisif pour Pedri (13e, 1-0), le club blaugrana avait été rapidement repris par son modeste voisin (18e), qui a égalisé d'un retourné acrobatique du Belge Axel Witsel (20e, 1-1).

FLICK SUSPENDU POUR LE CLASICO

Les hommes d'Hansi Flick, exclu en fin de partie pour des protestations envers l'arbitre, et qui devrait être suspendu pour le Clasico, ont ensuite sérieusement tangué et ont évité un troisième naufrage de rang grâce au manque cruel d'efficacité des Gironistes. En recherchant systématiquement la profondeur dans le dos de la défense catalane toujours très haute pour jouer le hors-jeu, les visiteurs se sont procurés quatre situations de but gâchées tour à tour par Vanat (23e), Portu (24e), Bryan Gil (39e) et Witsel (41e). "Quand on presse mal devant, avec une ligne défensive aussi haute, cela devient trop facile pour l'adversaire de se



créer des occasions. Avec seulement une passe dans l'espace ils peuvent se retrouver en face à face avec le gardien...", a concédé Pedri après la rencontre. "On doit s'améliorer sur cet aspect, mais également avec le ballon, car nous ne sommes pas aussi adroits que l'an dernier", a poursuivi le milieu de la Roja. Les Blaugranas auraient pu prendre l'avantage bien avant le geste salvateur d'Araujo (90e+3), mais ils ont également manqué de réussite, avec notamment une barre sur coup franc de l'Anglais Marcus Rashford (30e) et un poteau du jeune Fermin Lopez (52e), suivis de plusieurs parades du gardien argentin Paulo Gazzaniga (54e, 57e, 66e).

Les 22 joueurs n'ont pas disputé les 20 premières secondes du match, comme sur les autres pelouses de Liga, pour protester contre la délocalisation de la rencontre Villarreal - FC Barcelone aux États-

Unis, dénoncée y compris par des joueurs catalans dont Frenkie De Jong. Plus tôt samedi, Majorque (15e, 8 points) a renversé (3-1) le bourreau des Barcelonais avant la trêve, le Séville FC (7e, 13 points), grâce à un doublé express de l'international espoirs espagnol Mateo Joseph (72e, 77e). L'ailier brésilien Antony, auteur d'un superbe doublé, a lui permis au Betis Séville (5e, 16 points) de décrocher le point du match nul (2-2) à la 94e minute dans le choc face à Villarreal (3e, 17 points). Ce scénario a profité à l'Atlético Madrid (4e, 16 points), qui réintègre le Top 4 après sa courte victoire 1-0 au Metropolitano contre Osasuna (12e, 10 points), grâce au premier but du milieu argentin Thiago Almada, ex-joueur de l'Olympique Lyonnais, servi par son compatriote Giuliano Simeone (69e), fils de l'entraîneur des Colchoneiros.

SUÈDE

Le club lilliputien de Mjällby près de réaliser l'exploit

"Je tiens l'idée à distance, je n'ose même pas y penser": à quatre journées de la fin du championnat, l'entraîneur du Mjällby AIF, Anders Torstensson, veut garder la tête froide alors que son club peut devenir champion de Suède de football. Mais, avec onze points d'avance sur le deuxième, Hammarby, il touche presque son rêve du doigt: "C'est mon club d'origine et je suis né dans le village de Mjällby... Ça serait quelque chose!". "Avec nos installations simples, notre petit budget, Mjällby a été l'outsider du football suédois pendant de nombreuses années", sourit l'homme de 59 ans. Ancien officier dans l'armée puis directeur de lycée, l'affable manager ne s'est jamais éloigné du Strandvallen, le stade désuet de 6.000 places aux gradins balayés par les vents de la mer Baltique, où l'équipe est domiciliée depuis 1953. Pour beaucoup d'observateurs, sa carrière longue et variée est un atout pour le club de ce village de 1.379 habitants dans le sud du pays, qui l'a embauché en 2023 pour un contrat à durée indéterminée. "J'ai plus

d'expérience pour gérer les hommes dans de nombreuses situations, pas seulement lors d'un match ou d'un entraînement", explique-t-il. Chaque matin, il rassemble l'équipe - dont la moyenne d'âge est de 24 ans - autour d'un petit-déjeuner copieux et détaille le programme de l'entraînement, qui a lieu sur un terrain surplombant la mer et... le camping municipal.

Y ALLER "ÉTAPE PAR ÉTAPE"

Ici, l'atmosphère est très bon enfant. Les joueurs, dont la majorité habite à Sölvesborg, la ville la plus proche, font du covoiturage dans des voitures sans prétention. Ils sont tous très liés, assure le défenseur finlandais Timo Stavitski. "C'est un petit endroit, donc tout le monde est dans une situation similaire et on a beaucoup de choses en commun". Club associatif, comme tout les clubs professionnels en Suède, Mjällby AIF est présidé depuis dix ans par l'industriel local Magnus Emeus qui en a assaini les finances.

"J'avais une stratégie assez claire dès le départ: on ne

peut jamais réussir sur le terrain tant qu'il y a du désordre en dehors, et la première chose à faire est de s'assurer que les finances sont équilibrées", explique-t-il. Malgré cette stabilité nouvelle, le club reste un Petit Poucet en Suède. En 2024, il a présenté un budget de 84,7 millions de couronnes (7,7 millions d'euros), près de huit fois moins que le géant Malmö FF, qui pointe à la septième place du classement. La stratégie est plébiscitée par les supporters comme Glehn Hermansson, natif d'Hällevik où est situé le stade. "Emeus fait fonctionner le club comme une entreprise, on y va étape par étape, et le succès qu'on a maintenant est très mérité", salue ce retraité de 65 ans, bénévole lors des entraînements, où il distribue les gourdes d'eau. Magnus Emeus assure ne pas avoir de nouvelles ambitions maintenant que le titre est presque acquis. Mais, reconnaît-il, "vous pouvez toujours fixer des objectifs pour vous améliorer un peu".

VOYAGES EN BUS

"Ce qui est important, c'est que nous ne perdions pas

piéd et ne pensions pas devenir autre chose: Mjällby, c'est Mjällby, ce n'est ni Malmö FF ni le Real Madrid", martèle-t-il. Une chose est sûre, cette équipe singulière, va bientôt se confronter à d'autres équipes européennes mais ne pourra pas jouer à domicile, le Strandvallen n'étant pas homologué par l'UEFA. Jusqu'où ira-t-il? "Un objectif raisonnable serait de réussir les qualifications" pour rallier la Ligue des champions, estime le coach. Timo Stavitski, sous contrat jusqu'en 2028, est lui plus ambitieux. "Nous sommes un club solide, plus fort que beaucoup d'autres en Suède, et de nombreux autres clubs suédois qui ne sont pas plus forts que nous ont réussi en Europe, alors pourquoi pas nous?", dit-il. Avant lui, l'IFK Göteborg a remporté deux fois la Coupe de l'UEFA (en 1982 et 1987) et Malmö FF s'est hissé en 1979 en finale de l'ancêtre de la Ligue des champions. Le club peut être sacré champion dès dimanche, si Hammarby perd ou fait match nul. A ce moment-là, les joueurs seront dans le bus, en route vers Göteborg où ils jouent lundi

PREMIER LEAGUE

Postecoglou débarqué, triplé et gros raté pour Mateta

L'entraîneur Ange Postecoglou a été licencié de Nottingham Forest samedi après une lourde défaite 3-0 contre Chelsea, terminus d'un mandat de 39 jours et huit matches sans aucune victoire. Crystal Palace n'a pas gagné non plus, samedi, mais le club du sud de Londres a assuré le spectacle et tenu en échec Bournemouth (3-3) grâce à Jean-Philippe Mateta, auteur d'un triplé... et d'un gros loupé sur la fin. Celui qui vient de découvrir les Bleus, à 28 ans, a remis les Eagles dans le droit chemin en seconde période (64e, 69e, 90e+7 sur pénalty). Mais il a aussi raté un but à bout portant seul face au gardien, en envoyant la balle dans les nuages dans les tout derniers instants (90e+9). "JP" s'est montré "contrarié" au micro de BBC Sport "parce que je veux gagner chaque match, même si j'ai réussi un triplé. C'était à moi de marquer le but et je ne l'ai pas fait".

Sa performance a éclipsé en partie le doublé de son jeune compatriote Eli Junior Kroupi en face. L'ex-Lorientais de 19 ans a brillé pour sa première titularisation, de la tête et d'une belle reprise, pour permettre aux Cherries de mener 2-0 à la mi-temps.

LA HAALAND-DÉPENDANCE

C'est un doublé de l'inévitable Erling Haaland qui a par ailleurs permis à Manchester City (2e, 16 pts) de battre Everton 2-0 et de rester dans le rétro d'Arsenal (1er, 19 pts), le leader vainqueur 1-0 à Fulham. Le Norvégien a frappé deux fois après la mi-temps, d'une tête piquée puissante sur un centre de Nico O'Reilly (58e) puis sur une frappe du gauche après une remise de Savinho (63e). Il compte déjà 11 buts après 8 matches en Premier League, et même 14 en 10 matches toutes compétitions confondues en club. "Je suis déçu qu'il n'en ait pas mis quatre ou cinq", a plaisanté Pep Guardiola. "Blague à part, je suis vraiment satisfait mais on ne peut pas se reposer sur lui", les autres attaquants "doivent se montrer et marquer", a-t-il dit. L'entraîneur des Citizens a enregistré samedi le retour de Rayan Cherki, blessé en août et entré en jeu en seconde période. La belle journée des Français s'est prolongée avec le but de Nordi Mukiele pour Sunderland contre Wolverhampton (2-0) et ceux de Lesley Ugochukwu et Loum Tchaoua avec Burnley contre Leeds (2-0).

FOREST RELÉGABLE

C'était en revanche un sale après-midi pour Ange Postecoglou, sèchement battu par Chelsea, hué par le public du City Ground et moqué par les supporters adverses qui ont entonné le chant habituel "You're getting sacked in the morning" ("Tu te fais virer demain matin"). Le propriétaire de Nottingham Evangelos Marinakis, pas réputé pour sa patience, n'a pas attendu que la nuit lui porte conseil: le club a annoncé le départ de l'Australien "avec effet immédiat" une vingtaine de minutes après le coup de sifflé final. L'ancien entraîneur de Tottenham ne sera resté que 39 jours et huit matches, sans remporter la moindre victoire (6 défaites, 2 nuls). Dans l'intervalle, son équipe est passée de la dixième à la dix-septième place. Une poignée d'heures après son licenciement, elle a même reculé d'un cran pour finir dans la zone de relégation, à la place de Burnley. Le successeur de "Big Ange" pourrait être Sean Dyche ou Roberto Mancini, selon les indiscretions des médias britanniques. La journée de samedi s'est terminée par un succès minimaliste d'Arsenal, sans éclat ni but encaissé contre Fulham (1-0). Le "Corner Football Club" a encore frappé: sur un coup de pied arrêté, leur spécialité, les Gunners ont trouvé la faille grâce à Leandro Trossard en seconde période. "En première période, la qualité n'était pas au rendez-vous, mais nous avons continué à nous battre et à y croire. Il ne nous fallait qu'une seule occasion et, heureusement, elle s'est présentée. Après cela, nous avons contrôlé le match", a commenté le buteur sur Sky Sports.

A QUELQUES JOURS DE LA PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

Les meetings et les manifestations politiques interdits

Le gouvernement ivoirien a décrété vendredi une interdiction temporaire de deux mois sur tous les meetings et manifestations publiques des partis ou groupements politiques sur l'ensemble du territoire ivoirien, selon des médias locaux.

Selon un arrêté interministériel pris le 17 octobre 2025 par le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo Diomandé, et le ministre d'Etat et ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, cette mesure, effective immédiatement, a pour objectif de garantir l'ordre public et la sécurité nationale dans le contexte de la période électorale. Seules les manifestations directement liées au processus de l'élection présidentielle du 25 octobre 2025 sont autorisées, alors que tout autre type de rassemblement politique public reste strictement inter-



dit, précise le texte, en ajoutant que les contrevenants s'exposeront à des poursuites judiciaires sur la base du Code pénal et du Code de procédure pénale. La mise en œuvre de cette interdiction est confiée aux hauts responsables de l'administration territoriale, de la Gendarmerie et de la Police nationale. L'arrêté sera affiché dans les lieux publics et publié au Journal officiel.

La décision du gouvernement intervient dans un contexte politique tendu, mar-

qué par des manifestations de l'opposition depuis le 11 octobre, dénonçant la candidature du président Alassane Ouattara à un quatrième mandat. Les manifestations ont donné lieu à des affrontements avec les forces de l'ordre. Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a appelé les acteurs politiques à la retenue et au respect des voies légales d'expression, tout en demandant l'ouverture d'enquêtes sur les atteintes présumées aux droits

humains. Le CNDH a également exhorté les autorités à garantir la sécurité des citoyens et à préserver un climat apaisé, condition essentielle à la tenue d'une élection présidentielle libre et transparente. Il convient de rappeler que la campagne électorale pour le scrutin présidentiel du 25 octobre 2025 en Côte d'Ivoire a démarré le 10 octobre à 0H00 et s'achèvera le 23 octobre à minuit, soit une période de 14 jours. Le président sortant Alassane Ouattara, candidat du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) est en lice avec quatre autres candidats, à savoir l'ancienne première dame Simone Eihivet Gbagbo, candidate du Mouvement des générations capables (MGC), Jean-Louis Billon, candidat du Congrès démocratique, Ahoua Don Mello, candidat indépendant, ainsi qu'Henriette Lagou Adjoua, candidate du Groupement des partenaires politiques pour la paix (GP-PAIX).

R. I.

NIGERIA

16 militaires arrêtés pour tentative de coup d'État

Au moins seize officiers supérieurs de l'armée nigériane ont été arrêtés et placés en détention pour leur implication présumée dans un complot visant à renverser le président Bola Ahmed Tinubu, selon des informations publiées par SaharaReporters et confirmées par plusieurs sources sécuritaires. Les officiers, dont les grades s'étendent du capitaine au général de brigade, ont été arrêtés lors d'une opération coordonnée menée par la

Direction du renseignement de la défense (DIA) et d'autres organes de sécurité. L'état-major a dans un premier temps évoqué une simple « procédure disciplinaire » liée à des cas d'indiscipline et d'infractions aux règlements militaires, une version que plusieurs sources internes qualifient de façade destinée à calmer l'opinion publique. « Les seize officiers planifiaient un coup d'État. La hiérarchie a choisi de communiquer de manière prudente pour éviter la panique », a confié un haut responsable de la DIA. Selon lui, les militaires concernés tenaient des réunions secrètes en vue d'instaurer un gouvernement militaire. Dans un communiqué officiel, le directeur de l'information de la Défense, le général Tukur Gusau, a indiqué que les officiers avaient été suspendus à la suite d'enquêtes internes. Il a pré-

cisé que leurs griefs concernaient des blocages de carrière, notamment des échecs répétés aux examens de promotion. Plusieurs d'entre eux faisaient déjà l'objet de procédures disciplinaires pour manquements au devoir militaire. Cependant, des sources concordantes affirment que les arrestations sont directement liées à une tentative de coup d'État avortée, qui devait avoir lieu le 1er octobre, jour du 65e anniversaire de l'indépendance du Nigeria. Les services de renseignement auraient intercepté des communications et plans logistiques visant à attaquer le cortège présidentiel lors du défilé national. L'événement a finalement été annulé à la dernière minute, sur recommandation du Conseiller national à la sécurité et des chefs d'état-major, après confirmation de la menace.

Agences

Sept soldats tués dans une attaque terroriste

Des terroristes ont tué vendredi au moins sept soldats, dont un commandant de l'armée, dans le nord-est du Nigeria, selon un rapport des services de renseignement militaire consulté samedi par des médias. Les soldats ont été tués dans une embuscade dans un village de la région administrative de Konduga, à environ 35 kilomètres de Maiduguri, la capitale de l'Etat de Borno, selon le rapport. Une semaine auparavant, des terroristes du groupe Etat islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO) avaient attaqué une base militaire dans le village de Ngamdu, dans l'Etat de Borno, avec des grenades et des drones, tuant sept autres soldats.

R. I.

LORS D'UNE OPERATION DE RAVITAILLEMENT

Plusieurs terroristes "neutralisés" par l'armée au Burkina Faso

Plusieurs terroristes ont été "neutralisés" et du matériel ainsi que des armes saisis par l'armée lors d'une opération de ravitaillement qui s'est déroulée du 12 au 13 octobre à l'est du Burkina Faso, a rapporté vendredi l'Agence d'information du Burkina (AIB). Selon la même source, l'escorte du

convoi de ravitaillement a été menée avec succès par le 19e Bataillon d'intervention rapide (BIR), sur l'axe Bogandé-Manni, dans la province de la Gnagna, région de la Sirba (est). "Plus d'une centaine de camions de ravitaillement, de cars et d'autres véhicules ont été convoyés, à l'aller comme au retour, en

toute sécurité", a expliqué l'AIB. Au cours de la progression, les équipes du Génie militaire ont neutralisé cinq engins explosifs improvisés (EEI), évitant ainsi des drames grâce à leur vigilance et leur expertise, a-t-elle souligné.

R. I.

MADAGASCAR

Le colonel Michael Randrianirina prête serment

Le colonel Michael Randrianirina a prêté serment vendredi en tant que président de la République de Madagascar. Selon l'Agence France-Presse, la cérémonie d'investiture de Randrianirina s'est tenue au siège de la Haute cour constitutionnelle dans la capitale Antananarivo, trois jours après que l'unité militaire qu'il dirigeait a pris le pouvoir dans le pays, entraînant la chute de l'ancien président Andry Rajoelina, qui a quitté le pays après trois semaines de manifestations antigouvernementales. L'Union africaine a suspendu avant-hier l'adhésion de Madagascar à ses institutions « avec effet immédiat », au lendemain de la prise de pouvoir par l'armée et de la destitution du président Andry Rajoelina. Dans un communiqué rendu public à l'issue de la 1306e réunion d'urgence de son Conseil de paix et de sécurité (CPS), tenue à Addis-Abeba, l'UA a rappelé ses précédentes positions condamnant fermement tout changement anticonstitutionnel de gouvernement, réaffirmant son principe de « tolérance zéro » à l'égard de tels actes. Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a, pour sa part, condamné le changement anticonstitutionnel de gouvernement à Madagascar, à la suite de la prise du pouvoir par les militaires, appelant au retour « à l'ordre constitutionnel et à l'Etat de droit ». «

R. I.

GUINEE-BISSAU

12 candidats en lice pour la présidentielle

Au total, 12 candidats dont le président sortant, Umaro Sissoco Embaló, sont autorisés à participer à l'élection présidentielle bissau-guinéenne prévue le 23 novembre 2025, a annoncé vendredi la Cour suprême de Justice. Soutenu par la Plateforme républicaine "Nô Kumpu Guiné", M. Embaló affrontera notamment l'ancien chef de l'Etat José Mario Vaz, présenté par la Convergence nationale pour la liberté et le développement (COLIDE-GB) et l'ancien Premier ministre Baciro Dja, soutenu par le Front patriotique de salut national (FREPAS-NA). La Cour suprême a précisé que les douze candidats avaient été retenues après examen et validation des dossiers, ajoutant que sa décision était définitive et sans possibilité de recours.

R. I.

Un homme porteur de 8 kg de haschich arrêté à l'aéroport de Bissau

Un homme convoyant 8 kg de haschich a été arrêté à l'aéroport international de Bissau, a indiqué vendredi dans un communiqué la police judiciaire (PJ) bissau-guinéenne. Un contrôle de routine a permis de découvrir la drogue cachée dans les bagages de l'individu qui provenait de Lisbonne. Il a toutefois avoué avoir acheté la drogue en France et comptait la commercialiser en Guinée-Bissau, souligne le communiqué. L'enquête se poursuit pour savoir si l'homme, qui jouit d'une double nationalité portugaise et bissau-guinéenne, a agi seul ou aurait des complices.

R. I.

ZIMBABWE

Le parti au pouvoir accepte de prolonger le mandat du président

Le parti au pouvoir au Zimbabwe a annoncé samedi avoir accepté de prolonger le mandat du président Emmerson Mnangagwa jusqu'en 2030, au lieu de 2028. M. Mnangagwa, 83 ans, a pris le pouvoir lors d'un coup d'Etat soutenu par l'armée en 2017. Ses deux mandats constitutionnellement limités prennent fin en 2028, mais les factions au sein de son parti, la ZANU-PF, manoeuvrent depuis des mois pour obtenir cette prolongation. Assurant que des "avancées considérables en matière de développement et des progrès socio-économiques significatifs" ont été réalisés sous la présidence de M. Mnangagwa, le congrès annuel de la ZANU-PF a décidé de prolonger son mandat, a déclaré le porte-parole du parti, Nick Mnangagwa. Le gouvernement a été chargé d'engager les modifications législatives nécessaires, a-t-il ajouté. M. Mnangagwa, qui a évincé le père de l'indépendance Robert Mugabe dans une révolution de palais, a hérité d'une économie en ruine, victime d'une hyperinflation et du chômage, minée par des allégations de corruption et de népotisme. Ses détracteurs ont également accusé la ZANU-PF, au pouvoir depuis l'indépendance en 1980, d'étouffer la démocratie et la dissidence dans l'ancienne colonie britannique.

R. I.

IL COMPREND UN EMBARGO SUR LES ARMES, UNE INTERDICTION DE VOYAGER ET DES MESURES DE GEL DES AVOIRS

L'ONU proroge le régime de sanctions contre Haïti

Le Conseil de sécurité de l'ONU a prolongé vendredi pour un an l'embargo sur les armes et équipements militaires à destination d'Haïti, sauf exceptions, et ajouté deux personnes sur sa liste de sanctions.

La résolution 2794, ainsi adoptée, vise à proroger le régime de sanctions contre Haïti, qui comprend un embargo sur les armes, une interdiction de voyager et des mesures de gel des avoirs, pour une durée d'un an à compter de la date d'adoption de cette résolution. En 2022, pour tenter de freiner l'escalade de la violence des gangs qui ravagent le pays, le Conseil avait mis en place un régime de sanctions incluant un embargo ciblé sur les armes, renforcé ensuite pour interdire tous les transferts d'armements vers Haïti, embargo qui exclut toutefois les forces de l'ordre haïtiennes et la mission internationale d'aide à la police. Soulignant son inquiétude quant à l'impact du trafic d'armes à destination des gangs, le Conseil a prolongé vendredi cet embargo d'un an, dans une résolution adoptée à l'unanimité. Le Conseil a d'autre part prolongé vendredi pour un an le régime de sanctions ciblées (interdiction de voyager, gel des avoirs) mis en place en 2022, ajoutant deux personnes à la liste.

LA CHINE SE FÉLICITE DU RENOUELEMENT DES SANCTIONS CONTRE LES GANGS HAÏTIENS

La Chine se félicite de l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU renouvelant le régime de sanctions contre les gangs haïtiens, a déclaré Fu Cong, représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies. Dans une déclaration après le vote vendredi au Conseil de sécurité, le diplomate chinois a estimé que



"ce régime de sanctions est une mesure clé pour contenir les crimes violents et améliorer la situation de la sécurité en Haïti". Et de préciser que "la résolution adoptée vendredi demande aux Etats membres des Nations unies de prendre des mesures efficaces pour renforcer le contrôle des frontières, empêcher le trafic d'armes, aider les autorités haïtiennes à renforcer la surveillance des armes et des munitions, et rendre compte des progrès réalisés en termes de mise en œuvre au Comité des sanctions et à son groupe d'experts". Selon M. Fu, le régime de sanctions "n'est qu'un des outils permettant de répondre aux crises en Haïti. La résolution

des multiples crises sur l'île nécessite une approche intégrée et dépend en fin de compte des efforts locaux. Tous les partis et factions politiques de ce pays doivent renforcer leur unité, faire preuve de responsabilité, faire avancer efficacement le processus politique mené par et pour les Haïtiens, et se consacrer véritablement à la stabilité et au développement du pays". Et de conclure que la Chine "est disposée à continuer de travailler avec la communauté internationale et à jouer un rôle constructif pour aider Haïti à sortir de la crise et à parvenir rapidement à l'indépendance et à l'autosuffisance".

R. I.

TRANSPORT AERIEN

Boeing autorisé à intensifier la production de 737 MAX

L'autorité américaine de régulation de l'aviation civile (FAA) a annoncé vendredi autoriser Boeing à intensifier la production de son modèle vedette 737 MAX, un nouveau signal positif pour le constructeur aéronautique. Boeing pourra désormais produire cet avion monocouloir à un rythme de 42 unités par mois, contre 38 auparavant, selon une source proche du dossier. "Les inspecteurs de sécurité de la FAA ont procédé à des examens approfondis des chaînes de production de Boeing afin de s'assurer que cette légère augmentation du rythme de production se fera en toute sécurité", a déclaré vendredi le régulateur américain. "Notre surveillance directe des processus de produc-

tion de Boeing [...] n'a pas changé", a ajouté la FAA. Son personnel dédié à la sécurité, "y compris les inspecteurs de Boeing, continue de travailler" malgré la paralysie budgétaire qui touche les Etats-Unis depuis le début du mois d'octobre, a-t-elle assuré. L'agence avait fixé la limite à 38 en janvier 2024, après un incident à bord d'un avion d'Alaska Airlines, vol au cours duquel une porte s'était détachée du fuselage d'un 737 MAX 9, ne faisant que quelques blessés légers. Une revue à la hausse de ce quota représente une nouvelle bouffée d'air pour Boeing, dont les résultats financiers dépendent en grande partie de ses livraisons. L'entreprise a essuyé des pertes lors des six dernières années. Après les accidents mortels

de deux 737 MAX 8 en 2018 et 2019, qui avaient fait 346 victimes au total, les modèles de cette famille de monocouloir avaient été longuement immobilisés au sol par la FAA, et les livraisons suspendues. Des enquêtes avaient été diligentées par le Congrès au cours desquelles le régulateur américain a été critiqué pour ses relations trop étroites avec la compagnie. Vendredi, un porte-parole de Boeing a déclaré que l'entreprise travaillera avec ses fournisseurs "pour augmenter la production de manière disciplinée", assurant que la priorité serait donnée à "la sécurité et la qualité". Depuis fin septembre, la FAA autorise également le constructeur à certifier lui-même certains 737 MAX, une première depuis 2019. R. I.

THAÏLANDE

L'ancien Premier ministre Abhisit Vejjajiva réinvesti à la tête du Parti démocrate

Abhisit Vejjajiva, Premier ministre de Thaïlande entre 2008 et 2011, a été réinvesti samedi comme président du Parti démocrate thaïlandais, le plus ancien mouvement politique du pays. Les membres du Parti démocrate thaïlandais ont voté à 96% en faveur de sa réintégration à la tête du mouvement, lors d'un vote diffusé samedi par les médias locaux. Fondé en 1946, le Parti démocrate a été

une formation puissante, qui a connu ces dernières années des difficultés, liées à la baisse de son nombre de soutiens, et à des dissensions internes. La Thaïlande est actuellement dirigée par un gouvernement minoritaire. Le Premier ministre Anutin Charnvirakul s'est engagé à dissoudre le Parlement et à organiser de nouvelles élections dans un délai de quatre mois.

R. I.

PHILIPPINES

Des milliers de personnes évacuées à l'approche de la tempête

Plusieurs milliers d'habitants d'une île à l'est des Philippines ont été évacués samedi à l'approche de la tempête tropicale Fengshen, ont annoncé les secours, alors que les météorologistes redoutent des inondations côtières. Plus de 9.000 habitants de l'île de Catanduanes ont été évacués vers des zones plus sûres, a déclaré le bureau provincial chargé des catastrophes, selon une procédure bien rodée.

Le gouvernement provincial de Catanduanes a ordonné aux autorités locales d'"activer leurs plans d'évacuation respectifs" pour les habitants des "zones à haut risque", notamment la côte, les zones de basse altitude et les pentes sujettes aux glissements de terrain, a déclaré Gerry Rubio, responsable des secours. L'œil de la tempête devait passer plus tard dans la journée de samedi au large de cette île de 270.000 habitants dans la région de Bicol, avec des rafales pouvant atteindre 80 km/h. Les provinces voisines de Sorsogon et d'Albay ont également appelé à des évacuations préventives. Chaque année, au moins 20 tempêtes ou typhons frappent les Philippines ou s'en approchent.

Selon les scientifiques, le changement climatique provoque des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses partout dans le monde. La tempête Fengshen survient après une série de séismes qui ont fait au moins 87 morts au cours des trois dernières semaines, et le passage récent de deux typhons meurtriers aux Philippines, Bualoi et Ragasa.

R. I.

AFGHANISTAN

Une frappe aérienne pakistanaise fait 17 morts

Au moins 17 civils ont été tués dans une frappe aérienne pakistanaise vendredi soir dans la province de Paktika, dans l'est de l'Afghanistan, a rapporté samedi la chaîne locale TOLONews, citant des sources sécuritaires. L'attaque s'est produite vers 20H30 heure locale, dans le village de Khandaro, dans le district d'Argun, où un avion pakistanais a visé une maison. Selon les mêmes sources, la frappe aérienne a également blessé 16 autres personnes, dont des femmes et des enfants.

Une délégation de haut niveau du gouvernement afghan, dirigée par le ministre de la Défense Mawlawi Mohammad Yaqoob Mujahid, s'est rendue samedi à Doha, au Qatar, a déclaré le porte-parole du gouvernement afghan, Zabihullah Mujahid, dans un communiqué. Selon les médias locaux, des délégations d'Afghanistan et du Pakistan tiendront des pourparlers à Doha pour discuter de la possibilité de prolonger un cessez-le-feu et d'autres questions. L'Afghanistan et le Pakistan sont convenus d'un cessez-le-feu mercredi, qui a expiré vendredi après-midi.

R. I.

UN AUTOBUS SE RENVERSE EN SERBIE

Trois morts et des dizaines de blessées

Trois personnes sont mortes et plusieurs dizaines d'autres ont été blessées - beaucoup grièvement -, vendredi dans l'accident d'un autobus qui transportait les employés d'une usine dans le nord-ouest de la Serbie, ont annoncé les autorités locales. L'accident est survenu sur une petite route reliant la ville de Sremska Mitrovica au village de Jarak, à 70 km à l'ouest de la capitale Belgrade. "L'autobus (...) a quitté la route pour une raison inconnue pour l'instant et s'est renversé", a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un communiqué, en ajoutant que le chauffeur du bus avait été arrêté. Selon les images diffusées par les forces de l'ordre, le bus s'est retrouvé sur le toit dans un fossé. Trois passagers sont morts, a déclaré dans la soirée le maire de Sremska Mitrovica, Branislav Nedimovic, à la télévision nationale RTS. Plutôt dans la journée, le ministère de l'Intérieur avait fait état de deux morts, trouvés dans le bus, et d'environ 80 blessés. Le directeur de l'hôpital de Sremska Mitrovica, Vojisav Mirnic, a expliqué à la RTS qu'une troisième personne avait succombé à ses blessures dans l'hôpital. "Sur 61 patients amenés à l'hôpital, 39 ont été hospitalisés", a précisé M. Mirnic, en ajoutant que beaucoup d'entre eux étaient dans un état grave. R. I.

LORS DES POURPARLERS A DOHA MENES SOUS LA MEDIATION DU QATAR ET DE LA TURQUIE

Le Pakistan et l'Afghanistan s'accordent sur un cessez-le-feu

Le Pakistan et l'Afghanistan sont convenus, hier dimanche, d'un cessez-le-feu immédiat lors d'une série de négociations qui se sont tenues dans la capitale qatarienne, Doha, selon un communiqué publié le jour même par le ministère des Affaires étrangères du Qatar.



Les pourparlers, menés sous la médiation du Qatar et de la Turquie, ont conduit les deux parties à conclure un accord visant à mettre fin aux hostilités et à mettre en place des mécanismes destinés à favoriser une paix et une stabilité durables entre les deux pays voisins, a indiqué le communiqué. Le communiqué a ajouté que les deux parties sont également convenues de tenir des réunions de suivi dans les prochains jours afin de garantir la durabilité du cessez-le-feu et de vérifier sa mise en œuvre de manière fiable et durable, contribuant ainsi à la sécurité et à la stabilité dans les deux

pays. Le ministère qatarien des Affaires étrangères a exprimé l'espoir que cette mesure contribuera à apaiser les tensions frontalières entre le Pakistan et l'Afghanistan et à jeter des bases solides pour une paix durable dans la région.

Les deux pays voisins cherchent, à travers ces négociations, de ramener durablement le calme à leur frontière, après une confrontation ayant fait des dizaines de morts. Le porte-parole du gouvernement taliban, Zabihullah Mujahid a, dans une publication sur X illustrée avec une photo des deux ministres de la Défense signant un document et se serrant la main, indiqué qu'« il a été décidé qu'aucun des deux

pays ne mènerait d'acte hostile à l'égard de l'autre, ni ne soutiendrait des groupes menant des attaques contre le gouvernement du Pakistan et s'abstiendrait de cibler les forces de sécurité et des civils ». En perspective, le ministre pakistanais de la Défense Khawaja Asif a annoncé une nouvelle réunion à Istanbul le 25 octobre. « Nous exprimons notre profonde gratitude aux deux pays frères, le Qatar et la Turquie », qui ont joué le rôle de médiateur, a-t-il ajouté.

ECHANGE D'ACCUSATIONS

Vendredi, Kaboul avait accusé son voisin d'avoir rompu la trêve après des frappes ayant tué au moins dix civils, dont deux enfants et

trois joueurs de cricket, dans la province de Paktika (est). Des sources de sécurité pakistanaises ont confirmé des « frappes aériennes de précision sur le sol afghan », visant une organisation armée. Le gouvernement taliban avait assuré se réserver « le droit de répondre », mais avait demandé à ses forces de « s'abstenir de toutes nouvelles actions », « par respect pour l'équipe de négociateurs ». A l'annonce du cessez-le-feu mercredi à 15h (heure suisse), Islamabad avait affirmé qu'il devait durer 48 heures, mais l'Afghanistan avait estimé qu'il serait en vigueur jusqu'à sa violation par la partie adverse. La trêve a tenu deux jours, après des affrontements ayant débordé jusqu'à Kaboul, théâtre d'explosions, et ayant fait des dizaines de morts. L'escalade militaire s'inscrit dans des tensions bilatérales récurrentes, alimentées par des questions migratoires et sécuritaires. Islamabad, confronté à une résurgence d'attaques contre ses forces de sécurité, accuse inlassablement son voisin afghan « d'abriter » des groupes « terroristes », en tête desquels les talibans pakistanais (TTP), ce que Kaboul dément.

R. I.

FRANCE

Nicolas Sarkozy purgera sa peine en isolement

L'ancien président de la République, Nicolas Sarkozy, condamné à cinq ans de prison pour le financement libyen de sa campagne électorale en 2007, purgera sa peine à l'isolement à la maison d'arrêt de La Santé, a rapporté la chaîne de télévision BFMTV citée par l'agence de presse TASS. Selon les mêmes sources, la prison, située à Paris, dispose d'un quartier pour les détenus nécessitant des mesures de sécurité particulières. Sarkozy sera placé à l'isolement.

BRESIL

Au moins 15 morts dans un accident d'autocar

Au moins quinze passagers d'un autocar ont été tués dans un accident dans l'Etat brésilien de Pernambouc (nord-est), dont les circonstances restent à éclaircir, a annoncé samedi la police. L'accident a eu lieu vendredi soir quand le conducteur du car a perdu le contrôle du véhicule à bord duquel se trouvaient trente personnes, a précisé la police de la circulation de Pernambouc. Le conducteur « a pris la route à contresens et a percuté des rochers sur le bord de la route (...) puis il a heurté un talus de sable et s'est renversé », a ajouté la police dans un communiqué. On dénombre pour le moment onze femmes et quatre hommes parmi les victimes. Le nombre de blessés n'a pas été confirmé. Le conducteur a été légèrement blessé et a subi un test d'alcoolémie qui s'est révélé négatif, selon la police. Il a ensuite été transféré au poste de police. « Certains passagers ont été éjectés du véhicule, ce qui indique qu'ils ne portaient peut-être pas leur ceinture de sécurité », précise le communiqué de la police.

R. I.

ment en raison de son âge, 70 ans, et de sa popularité. Un tribunal parisien a condamné Sarkozy à cinq ans de prison pour avoir accepté des fonds libyens pour financer sa campagne électorale de 2007. L'ancien président a également été condamné à une amende de 100 000 euros. Sarkozy a également été reconnu coupable de participation à une association de malfaiteurs, mais acquitté des accusations de recel de détournement de fonds publics et de corruption passive. Cela signifie que le tribunal n'a pas établi

le financement illégal de la campagne électorale de 2007. Les premières informations selon lesquelles l'ancien dirigeant libyen Mouammar Kadhafi aurait financé la campagne de Sarkozy ont émergé en mars 2011, lorsque le fils de Kadhafi, Saïf al-Islam, a déclaré dans une interview à Euronews que les autorités libyennes exigeaient la restitution des fonds versés à Sarkozy. L'Élysée a nié que ces fonds aient été versés au même temps que Sarkozy avait qualifié ces allégations de ridicules.

R. I./Agences

BANGLADESH

Les vols suspendus à l'aéroport de Dacca à cause d'un incendie

Un incendie a ravagé samedi le terminal de fret du principal aéroport international du Bangladesh, à Dacca, obligeant les autorités à suspendre tous les vols, ont indiqué des responsables locaux. Le terminal principal de l'aéroport n'a pas été touché, mais d'épais nuages de fumée noire

ont envahi la piste. La cause de l'incendie n'était pas connue dans l'immédiat. Le porte-parole des services d'incendie, Talha bin Zassim, a déclaré que 37 unités de pompiers combattaient l'incendie, qui s'est déclaré dans l'après-midi et a ensuite nécessité des renforts des forces de sécurité. Selon le

journal The Daily Star, citant des responsables de l'aéroport, les vols ont été détournés vers d'autres aéroports. Moinul Ahsan, un haut responsable de la Direction de la Santé, a déclaré qu'au moins quatre personnes avaient été hospitalisées.

R. I.

REGIONS DE BELGOROD ET DE KHERSON

Trois Russes tués dans des attaques de drones ukrainiens

Trois Russes ont été tués samedi dans des attaques distinctes de drones ukrainiens visant les régions russes de Belgorod et de Kherson, ont déclaré les autorités locales. Selon le gouverneur local Viatcheslav Gladkov, la région russe de Belgorod a été attaquée par 149 drones ukrainiens, qui ont fait un mort et neuf blessés au cours des dernières 24 heures. Les autorités locales ont indiqué qu'un couple a été tué le même jour dans une attaque nocturne de drones ukrainiens sur la région de Kherson.

R. I.

APRES L'INCENDIE D'UNE BATTERIE DANS UN BAGAGE

Un avion d'Air China dérouté

Un avion de la compagnie Air China a été dérouté sans encombre samedi vers Shanghai après qu'une batterie rangée en cabine dans le bagage à main d'un passager a pris feu, a déclaré la compagnie aérienne. L'incident s'est produit à bord du vol reliant la ville de Hangzhou, dans l'est de la Chine, à l'aéroport international d'Incheon, près de Séoul, en Corée du Sud. « Une batterie au lithium s'est enflammée spontanément dans le bagage à main d'un passager rangé dans le compartiment supérieur du vol CA139 », a déclaré la compagnie aérienne dans un communiqué publié sur le réseau social chinois Weibo. « L'équipage a immédiatement géré la situation conformément aux procédures, et personne n'a été blessé », indique le communiqué, qui précise que l'avion a été dérouté vers l'aéroport international de Shanghai Pudong « afin d'assurer la sécurité du vol ». Une image prise par un passager et publiée par le média national Jimu News, affilié à l'Etat, montre des flammes dans un compartiment de rangement supérieur. On aperçoit également de la fumée noire et au moins un passager essayant d'éteindre l'incendie. Selon les données du site Flightradar24, qui suit le trafic aérien dans le monde, le vol a décollé de Hangzhou à 09H47, heure locale (01H47 GMT). Il a effectué un demi-tour au-dessus de la mer, à peu près à égale distance de la côte est de la Chine et de l'île japonaise de Kyushu, avant d'atterrir à Shanghai peu après 11H00, heure locale (03H00 GMT).

R.I.

POUR RENFORCER

L'INDEPENDANCE REGIONALE FACE AUX PRESSIONS EXTERIEURES

Le président brésilien appelle à l'indépendance de l'Amérique latine

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva, dit Lula, a déclaré samedi qu'il n'accepterait qu'aucun dirigeant d'un autre pays ose « s'adresser au Brésil avec arrogance » et a défendu la création d'une « doctrine latino-américaine » pour renforcer l'indépendance régionale face aux pressions extérieures. « Nous voulons construire une doctrine latino-américaine, avec des enseignants et des étudiants latino-américains, afin de pouvoir rêver d'un continent indépendant, où aucun président d'un autre pays n'osera plus jamais parler avec arrogance au Brésil, car nous ne l'accepterons pas », a affirmé Lula lors d'un événement avec des lycéens dans la municipalité de Sao Bernardo do Campo. Concernant la défense de la souveraineté, Lula a indiqué qu'il ne s'agissait pas d'une question de courage, mais d'une question de « dignité et de caractère ». Ces remarques ont été faites alors que le Brésil et les Etats-Unis ont entamé un dégel de leurs relations après l'imposition par Washington de droits de douane pouvant atteindre 50% sur les produits brésiliens depuis début août. Lula a annoncé mercredi que le Brésil et les Etats-Unis tiendraient une réunion bilatérale officielle pour discuter des droits de douane supplémentaires, à la suite de sa conversation virtuelle avec le président américain Donald Trump au début du mois.

R.I.

THÉÂTRE RÉGIONAL "M'HAMED BENGUETTAÏ" A NÂAMA

Ouverture des Journées du Monologue

Les Journées du Monologue de Nâama (One man show) ont été lancées, samedi après-midi au Théâtre régional "M'hamed Benguettaï", sous le slogan «Art individuel... esprit collectif», avec la participation de plusieurs artistes, selon les organisateurs.

La première journée de cette manifestation culturelle, organisée par la direction locale de la culture en coordination avec le théâtre régional, a été marquée par la prestation du one man show intitulé "Tayoucha" de l'artiste Nesrine Belhadj. Ce spectacle, de près d'une heure, a suscité l'interaction du public grâce à son contenu artistique centré sur une femme sans-abri fixe (SDF) refusant de céder à la dureté des circonstances. La mise en scène a été caractérisée par une scénographie simple mais cohérente avec l'éclairage et la musique. Le programme de ces journées, qui se poursuivent sur quatre jours, comprend plusieurs représentations de ce genre artistique, notamment



"Yekhdemouha Tlata", "Zahia", "El-Madani Ould El-Manssi", entre autres. Le directeur du théâtre régional de Nâama, Brahim Djabal-lah, a précisé que ces journées visent à dynamiser la vie culturelle dans la wilaya et à favoriser le contact entre les jeunes talents locaux et les artistes participants. Ces journées théâtrales du monologue compren-

dront également des ateliers de formation pour les amateurs d'art dramatique. Ces sessions seront animées par l'artiste Djenah Abdelkader d'Aïn Sefra (Nâama), et porteront sur les techniques d'écriture théâtrale, de jeu scénique et de mise en scène, entre autres, selon la même source.

EL BAYADH

Lancement de la semaine culturelle de la wilaya de Djanet

La semaine culturelle de la wilaya de Djanet dans la wilaya d'El Bayadh, a été lancée samedi, avec un programme riche et varié, a-t-on appris auprès de la direction de la Culture et des Arts d'El Bayadh. La manifestation qui se déroule à la Maison de la culture et des arts "Mohamed Belkheir" au chef-lieu de la wilaya, comprend plusieurs expositions mettant en lumière le patrimoine matériel et immatériel de Djanet, la ville oasis, de l'extrême Sud-Est du pays, a indiqué à l'APS, le chargé de la communication, Fadlaoui Ghrissi. Des soirées artistiques, des spectacles folkloriques, ainsi que des interventions et la projection de documentaires sur les coutumes et traditions des habitants de la wilaya de Djanet, sont également au menu. Dans le cadre de ces activités, inscrites dans le programme d'échange culturel entre les wilayas du pays mis en place par le ministère de tutelle,

il est prévu, entre autres, une conférence sur le parc culturel du Tassili N'Adjer, une autre sur le patrimoine culturel matériel et immatériel de Djanet (notamment le festival de Sebeiba, les ksour, entre autres), et la projection d'un documentaire sur le Tassili N'Adjer, réalisé par l'écri-

vain et activiste associatif Bennekass Othmane. Des spectacles folkloriques seront présentés par la troupe "Tehmat", ainsi que des soirées musicales animées par l'artiste Miloudi Mohamed. En parallèle, une visite guidée est également prévue pour la délégation culturelle de Djanet, dans

la commune de Brézina afin de découvrir les différents sites patrimoniaux de cette région. A noter que la wilaya de Djanet accueillera à son tour la semaine culturelle de la wilaya d'El Bayadh, du 8 au 12 novembre prochain, selon la même source.

KHENCHELA

Coup d'envoi aujourd'hui de la 8ème édition des journées littéraires

La huitième édition des journées littéraires de Khenchela sera ouverte lundi à la maison de la culture "Ali Souaihi", a-t-on appris samedi auprès des organisateurs. Mme Samia Merzouki, directrice de la maison de la culture "Ali Souaihi", organisatrice de cet événement, a précisé à l'APS que cette édition de deux jours abordera le thème de "la mémoire nationale dans les arts et la littérature" à travers des communications et conférences-débats animés par des écrivains et poètes de plusieurs wilayas du pays. Cette édition verra la participation de nombreuses figures litté-

raires et des universitaires, selon la même source qui a relevé que la manifestation sera "un espace de rencontre et d'échange entre hommes et femmes de lettres des différentes wilayas" ainsi que de débats des diverses questions à même de favoriser la promotion de l'acte culturel. Cette édition qui coïncide avec la commémoration de la journée nationale de l'émigration (17 octobre) sera marquée cette année par l'organisation de workshops à encadrer par des académiciens de Khenchela et d'autres wilayas du pays, a ajouté la même source.

MASCARA

Le Salon national des arts plastiques Abdelkader-Ghermaz ouvre ses portes aujourd'hui

La 17e édition du Salon national des arts plastiques "Abdelkader-Ghermaz" sera ouverte lundi prochain à la Maison de la culture Abi Rass Ennaciri de Mascara, ont indiqué, samedi, les organisateurs. L'événement artistique de trois jours, initié par cet établissement culturel, réunira plus de 30 artistes plasticiens, amateurs et professionnels, issus de plus de 20 wilayas, ayant confirmé jusqu'à présent leur participation, a précisé à l'APS le directeur de la Maison de la culture, Sid-Ahmed Seghiri. Placée sous le slogan «L'art plastique, phare des civilisations», cette rencontre culturelle et artistique permettra aux visiteurs de découvrir une collection de peintures à l'huile et de sculptures abordant des thématiques variées. Le programme prévoit également plusieurs activités, dont un atelier de formation en art plastique destiné aux artistes amateurs, ainsi qu'un concours de la meilleure peinture à l'huile, supervisé par un jury composé de spécialistes dans le domaine, selon la même source. Des visites sont aussi programmées au profit des artistes participants vers des sites historiques liés à la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'armée coloniale française, tels que le site de Zmala dans la commune de Sidi Kada, le siège du commandement et le tribunal du fondateur de l'Etat algérien moderne à Mascara, ainsi qu'au musée du Moudjahid de la wilaya. Deux soirées musicales sont également prévues, l'une dédiée à la musique andalouse assurée par l'Association El-Maghdi-ria de la musique andalouse et populaire, et l'autre dans le style moderne par l'Association El Afrah de Mascara.

Pub

--	--	--	--

**Recette
du jour**



boulettes de sardines

Ingrédients:

- 1 kg de sardines
- 50 gr de riz
- 6 gousses d'ail râpées
- 1 cuillère à café de tomate concentrée
- 1 cuillère à café de cumin
- 1 pincée de sel
- 1 pincée café de poivre
- 1 cuillère à café pleine de paprika
- 1 petit piment rouge séché (felfel driss) ou 1 cuillère à soupe de flocons de piment
- 1 cuillère à soupe de vinaigre
- 6 cuillères à soupe de chapelure
- 3 cuillères à soupe de farine
- un oeuf
- une cuillère à soupe d'huile
- 1 poignée de persil ciselé ou de thym frais
- Sauce tomate à la dersi :

- 6 cuillères à soupe d'huile
- 2 cuillères à soupe de tomate concentrée
- 200 gr de pulpe de tomate (type mutti) ou 3/4 tomates fraîches
- 4 gousses d'ail râpées
- 300 ml d'eau
- un piment
- 1 cuillère à café de cumin
- 1 cuillères à café de paprika
- une cuillère à café de sel
- une cuillère à café de poivre
- Pour l'acidité de la tomate :
- 1 cuillère à café de sucre
- 4 feuilles de laurier
- Thym frais ou persil ciselé pour servir
- 1 cuillère à soupe de vinaigre

Préparation:

Faites cuire le riz dans une casserole d'eau bouillante. A l'aide d'un ciseau découpez le

ventre de la sardine en allant jusqu'à la tête. Videz l'intérieur, puis en pinçant avec le pouce et l'index, retirez l'arête centrale à partir du haut du dos jusqu'à la queue. Vous obtenez ainsi des filets de sardines. Lavez les sous l'eau froide puis égouttez les. Séchez les sur du papier absorbant. Dans un saladier, mélangez les filets de sardines avec les épices et l'ail. Écrasez le tout à l'aide un presse purée ou d'une fourchette jusqu'à obtenir une sorte de purée. Ajoutez le riz, l'oeuf, le persil, la tomate concentrée, l'huile, le vinaigre, la chapelure et la farine. Bien malaxez le tout pour que les ingrédients s'imprègnent de toutes les saveurs. Placez au frais une vingtaine de

minutes pour faciliter le façonnage des boulettes. Façonnez des boulettes puis faites saisir dans une huile chaude (je mets peu d'huile, juste ce qu'il faut pour bien les faire dorer). Réservez. Dans une marmite ou grande poêle, faites chauffer l'huile pour la sauce tomate. Ajoutez l'ail, la tomate concentrée, la pulpe de tomate, les épices et aromates. Mélangez le tout quelques minutes. Ajoutez l'eau puis faites mijoter jusqu'à ce que la sauce commence à bouillir. Ajoutez vos boulettes puis faites cuire 5 minutes avant de les retourner. Poursuivez la cuisson à feux doux, jusqu'à l'obtention d'une sauce onctueuse. Ajoutez le vinaigre, mélangez. Éteignez le feu puis parsemez de thym frais ou de persil ciselé.

Gâteau du Jour

**GÂTEAU YAOURT
SANS CUISSON**

Ingrédients :

- 450 g de yaourt à la grecque
- 250 g de mascarpone
- 315 g de crème liquide entière
- 75 g de sucre glace
- 1 c-à-c de vanille liquide
- 3 g de gélatine (1 grande feuille ou 2 petites)
- Base biscuit
- 170 g de biscuits (Palet Breton, Petits Beurre, McVities Digestive)
- 60 g de beurre fondu
- Glaçage
- 1_pot de lait concentré Régilait (nature ou vanille)

PRÉPARATION DE LA RECETTE
BASE BISCUIT

- 1_Mixez les biscuits et mélangez-les avec le beurre fondu.
- 2_Déposez un cercle de 20 cm de diamètre sur un plat et placez le rhodoïd (ou du papier sulfurisé prédécoupé) sur les contours. Puis versez le mélange de biscuits.
- 3_Tassez les biscuits à l'aide d'un verre dans le fond du



cercle et réservez au frais.

GÂTEAU AU YAOURT

- 4_Déposez la gélatine dans l'eau froide pour la ramollir.
- 5_Pendant ce temps, versez la crème liquide, le mascarpone, la vanille et le sucre glace dans une cuve bien froide et montez le tout en chantilly. Vous devez obtenir une crème qui se tient.
- 6_Incorporez délicatement les yaourts à la grecque.
- 7_Récupérer la gélatine sans l'essorer et placez la dans un bol avec la vanille liquide. Faites fondre le tout 3 à 8 secondes au micro-ondes. Vous devez obtenir quelques chose de liquide et légèrement chaud.
- 8_Ajoutez la gélatine liquide dans la préparation et mélangez délicatement.
- 9_Versez la crème dans le cercle et faites des lignes à l'aide d'une fourchette. N'hésitez pas à appuyer légèrement.
- 10_Réservez le tout toute une nuit au frais et décerclez le lendemain.

GLAÇAGE

- 11_Ajoutez le glaçage de lait concentré à la dernière minute et décorez avec des biscuits concassés.
- 12_Pour les plus gourmands, vous pouvez très bien ajouter un peu de lait concentré sucré une fois la part servie.

Conseil du jour

« Faire le choix d'une
vie en bonne santé »
et relevez le défi !



Bon à savoir !

Le FENOUIL

Allié contre les **BALLONNEMENTS**, il limite
la formation des **GAZ INTESTINAUX**



Astuce du jour:



Puis frotter bien l'intérieur et l'extérieur de la cocotte

Pour nettoyer la cocotte, ajouter à l'intérieur un peu de savon et une cuillère à soupe de levure boulanger et 2 cuillères à soupe de vinaigre et un peu d'eau chaude et laisser 5 min.

**Le
saviez-
vous ?**



**QUAND VOUS VOUS SENTEZ DÉPRIMÉ,
FAITES LE MÉNAGE.**



Des études montrent que nettoyage et l'organisation de votre espace peuvent vous apporter la paix, la sérénité et la satisfaction.

**CITATION
DU JOUR**

« Le courage est
comme un muscle. On
le renforce en le
travaillant. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquent les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME GUIRI AISSA BENSAKER - BARIKA
LUNDI 20 OCTOBRE 2025 - PRIX : NIAGARA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Une épreuve préparatoire pour le grand prix de Tiaret

L'hippodrome de Barika nous propose une épreuve préparatoire pour le grand prix qui se déroulera à la wilaya de Tiaret, le 1er novembre prochain, une épreuve à caractère qui va regrouper des poulains et pouliches de qualité au menu de la réunion hippique de ce lundi avec le prix Niagara pour servir de cadre aux deux formes de pari quarté et quinté, qui mettra aux prises douze jeunes coursiers de 3 ans de race arabe pure qui se donneront la réplique sur la distance de 1400 mètres où l'on relèvera une participation de douze acteurs qui ont prouvés de belles choses par leurs conditions physiques et techniques et qui peuvent constituer les meilleures chances de participation à la plus haute marche du podium à part la pouliche Rifaia qui débutera ses compétitions ce jour. Dans ce cas, l'issue finale n'est pas pour autant dessinée, car en parcourant la liste de ce lot tous les participants se sont déjà illustrés dans des épreuves similaires à celle du jour, pour cet effet que je peux dire que ce pari reste difficile à décortiquer et qui va nous donner du fil à retordre, afin de dégager les bons cinq numéros, mais pour ma part j'accorderais les meilleures chances aux jockeys les plus performants actuellement. Rappelons que cette épreuve reste ouverte aux poulains et pouliches de 3 ans poids 52 kgs surcharge de 1 kg par tranche de 60 000 DA cumulés en gains depuis le 1er avril 2025.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. JEB EL KHEIR D'HEM. Une seule sortie à son actif ce fils de El Mourafek. et Pigne de Ghazal qui remonte au mois d'avril avec une belle victoire sur 1100 mètres, son absence ne joue pas en sa faveur. À revoir.

2. RIGLINARDO. Ce protégé de la grande maison Zaaboub jouera les premiers

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
AL. AOUAD	1	JEB EL KHEIR D'HEM	MS. GUEHIOUCHE	56	2	B. LAHMICI
ML. ZAABOUB	2	RIGLINARDO	AB. ATTALLAH	56	8	B. BERRAH
SR. GUIRI	3	RIFAIA	A. LECHEHAB	56	12	AM. LACHEHEB
AL. AOUAD	4	OSCAR TUNE	CH. ATTALLAH	56	4	B. LAHMICI
R. CHEBILI	5	AMOUADJ EL MESK	T. LAZREG	55	9	PROPRIÉTAIRE
AL. KOUAOUCI	6	NADJMET ESAHRA	A. KOUAOUCI	55	3	A. KOUAOUCI
HARAS EL HANIA	7	JASPAR D'HEM (0)	MS. AIDA	55	7	PROPRIÉTAIRE
S. SIDI ATMANE	8	HOULOUAT EL MESK (0)	S. BENYETTOU	55	5	PROPRIÉTAIRE
SY. BENAMAR	9	RAHILE AMIRA	A. ATTIA	55	1	M. BENDJELLALI
A. AOUSSAT	10	AMIR JAME	AB. AIDA	54	10	PROPRIÉTAIRE
S. BENSAD	11	CAYROU KALAYA	D. BOUBAKRI	52	6	L. BENSAD
H. BOURENANE	12	HANOU (0)	AP : Y. ATTALLAH	52	11	PROPRIÉTAIRE

rôles dans cette épreuve, a démontré qu'il a les moyens de viser les premières marches du podium.

3. RIFAIA. Course d'entrée origine père : Nowan - mère : Irafiaa.

4. OSCAR TUNE. Ce poulain à très bien débuté ses compétitions lors du meeting d'été, mais décevant après, donc sa tâche ne sera pas facile cette fois encore.

5. AMOUADJ EL MESK. Elle reste sur une très bonne 3ème place sur un parcours identique sur la même piste de Barika, confiée cette fois au talentueux jockey T. Lazreg donc une belle place lui est réservée sur le podium.

6. NADJMET ESAHRA. Elle a démontrée de belles choses, une victoire et une 3ème place sur des parcours réduits à celui du jour, mais elle risque encore cette fois d'échouer suite à sa dernière tentative sur la même distance du jour.

7. JASPAR D'HEM. Il n'est pas régulier

dans ses sorties, il a trouvé des difficultés dans des parcours semi-classiques comme celui du jour.

8. HOULOUAT EL MESK. En progrès constant comme le montrent, ses très belles sorties, où elle a terminé 3 fois à la 2ème place, cela lui vaudra de s'élancer avec les honneurs de la cote.

9. RAHILE AMIRA. Excellente cette protégée de l'entraîneur M. Bendjillali, visera cette fois encore la plus haute marche du podium.

10. AMIR JAME. Il ne faut pas le blâmer suite à son dernier échec, cette fois est

piloté par le jeune jockey Abdenour Aida très sérieux et efficace dans les épreuves à caractère.

11. CAYROU KALAYA. Bénéficiant d'un bel engagement et reconduite encore par l'excellent jockey D. Boubakri, elle conserve des chances intactes pour venir disputer une place parmi les cinq premiers.

12. HANOU. Très chuchoté par son entourage et embusqué en bas du tableau, ce poulain qui a de bons essais sur la distance du jour, s'élancera sans complexe à la quête d'une place payante à l'arrivée.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

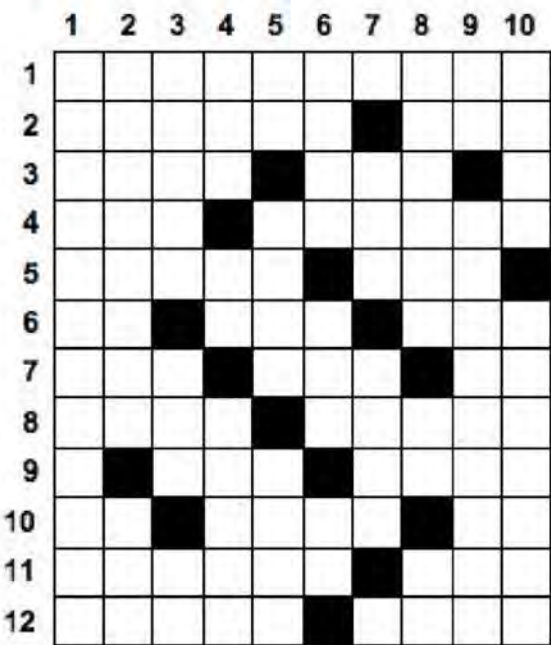
MON PRONOSTIC

9. RAHILE AMIRA - 2. RIGLINARDO - 12. HANOU - 5. AMOUADJ EL MESK - 8. HOULOUAT EL MESK

LES CHANCES

11. CAYROU KALAYA - 10. AMIR JAME

Mots croisés



HORIZONTALEMENT
1 - Dénigreur - 2 - Araignée - En nature - 3 - Convoqua - Verre - 4 - Fait sauter - Ambitionne - 5 - Piège à poissons - Grecque - 6 - En croupe - Poisson - Mèche rebelle - 7 - Interjection (de d à g) - Lentilles - À la mode - 8 - Ville espagnole - Petit cheval espagnol - 9 - Écorce de chêne - Famille - 10 - Actinium - Mesura - En prière - 11 - Contractées - Adversaire des Yankees - 12 - Séparés - Pierre de touche.

VERTICALEMENT
1 - Surprenant - 2 - Inscription funéraire - Durillon - 3 - Lourdes, elles ne sont bonnes à rien - Terme de tennis - De suite - 4 - Vallée engloutie - Laisse rêveur - Minée - 5 - Argon - Poète grec ancien - Arrivées en criant - 6 - Pieds de vigne - Désert - Sbires d'Hitler - 7 - Trou mural - Forme d'être - 8 - Essence - Parole d'enfant - Largeur de calicot - 9 - Abruti sans abri - Racommodées - 10 - flux de moutons - Revenu.

Mots fléchés

Amou- reuse	Naturel	Compo- sant	Argon	Pressée
Pincer	Ville alle- mande	Soldat américain	Révolu- tion	Outils de tracage
Désert			Tour	
Sape		Conduire	Foules	
		Attaché de direction		
Un peu de sauce		Grimpe sur le do	Déformé	
Rouleur sur piste		Piège	Traque- nards	
	Revenu			Dessins
	Amu- sante			
Écrin	Recette			Sans chef
	Risquées			
		Dévidoir		
		Sélénium		
Crible		Secteur postal	Un peu de tout	
Centième du yen		En péril	État-major	
	Référence			
	Arsenic			
Place du marché		Formule		
Enzymes		Hitlériens	Réfléchi	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Faiseur de miracles (11 lettres)

F	N	T	T	I	A	R	T	E	N	I	R	A	M	H	R	E	O
T	I	O	F	I	S	I	O	E	T	E	R	U	D	E	L	R	E
H	E	E	I	D	R	A	F	E	E	M	R	A	N	L	V	S	E
N	A	J	R	N	A	T	E	L	I	G	U	T	A	E	I	V	R
O	E	I	E	E	U	E	D	R	O	H	E	B	T	R	E	S	U
R	S	E	N	R	M	I	A	F	N	I	A	B	P	N	E	U	S
D	O	N	M	E	N	A	I	F	S	R	A	J	T	A	S	T	E
E	R	I	T	E	F	F	E	T	E	L	F	E	R	E	E	A	E
T	O	S	E	E	E	R	T	S	A	E	E	N	I	I	I	I	I
N	M	U	I	T	U	E	S	S	O	C	R	R	O	T	D	H	A
O	L	N	T	N	S	R	E	I	S	O	B	U	L	R	E	N	M
T	A	A	R	O	S	E	R	I	O	P	I	S	A	A	N	O	E
R	I	R	O	H	I	E	C	U	A	S	L	U	J	P	I	C	N
U	V	C	S	T	L	S	E	R	I	N	E	G	E	T	A	R	I
P	O	E	A	I	U	N	I	R	U	B	R	N	A	N	L	A	O
M	J	B	V	C	O	I	N	E	S	I	R	C	I	L	R	G	D
I	E	R	E	C	I	V	O	N	E	T	R	A	T	A	E	O	I
D	E	G	E	T	R	E	N	I	T	E	R	R	A	E	N	T	M

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ARMEE - ARRET - ASTRE - BAIN - BALLE - BURIN - COIN - COSSE - CRISE - DEBAT - DIESE - DURETE - ECRAN - EFFET - EVENT - FAIM - FARD - FIERE - GALET - GARÇON - GILET - HAINE - HIATUS - HONTE - HORDE - IDOINE - IMPUR - INERTE - ISSUE - JALON - JARS - JOVIAL - LAINE - LIBRE - LIVRE - MAIE - MARINE - MORNE - MOROSE - NAÏF - NAIN - NORD - NOVICE - OISIF - ORVET - OSIER - PARTIE - PRISE - POIRE - REJET - REFLET - RENTE - RUSE - SAUCE - SERIN - SORTIE - TARTE - TONTE - TRAIT - UNION - USINE - USURE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Énergumène - 2. Nationales - 3. Créée - Ille - 4. RR - Nèfle - 5. O.E.N - Noé - Le - 6. Amer - Air - 7. TGV - Émaner - 8. Épar - Ira - 9. Lasse - Of - 10. Étêtée - LCI - 11. Nô - Arrière - 12. Tir - Tartes.

VERTICALEMENT :

1. Encroûtement - 2. Narre - Gp - Toi - 3. Été - Navale - 4. Rien - Rata - 5. Go - Énée - Sert - 6. Uniformisera - 7. Malle - Are - Ir - 8. Elle - Ana - Let - 9. Née - Lie - Ocre - 10. Es - Terrifiés.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Corroborer - Narration - Esse - Tés - Têtes - Tas - Be - S.P - Sam - Rs - Atèles - Ânerie - E.N.A - Émises - Eu - Ré - Es - Il - Année - Ino - Dais - Essen.

VERTICALEMENT :

Consternée - Rase - Sem - Ai - Arrêts - Riens - Or - Épaisse - Ébats - Tee - EE - Ôte - Se - Si - Éristale - Lis - E.O - Amène - Né - Ornes - Saumon.

MOTS MASQUÉS CONTRITION

Arrestation de deux individus et saisie d'une arme à feu à Chlef

Les services de sûreté de la wilaya de Chlef ont arrêté deux (2) individus et saisi une (1) arme à feu détenue sans autorisation et utilisée dans des activités suspectes et criminelles, a indiqué samedi un communiqué de cette institution sécuritaire. Selon la même source, l'affaire remonte au 7 octobre dernier, lorsque les services d'urgence de l'hôpital de Chettia ont reçu un blessé par balle à la jambe gauche, âgé de 38 ans. Les investigations menées par les différentes unités opérationnelles ont permis d'identifier le principal suspect, un récidiviste de 42 ans, en un temps record. Un dispositif sécuritaire a alors été déployé autour de la ville, ce qui a permis aux policiers d'interpeller l'individu à bord d'un véhicule utilitaire alors qu'il tentait de prendre la fuite et de se débarrasser de l'arme du crime. L'opération a abouti à la saisie d'un pistolet de 4e catégorie et de quatre (4) balles de calibre 7,65 mm, en plus de l'arrestation d'un complice qui avait aidé le suspect à prendre la fuite. Après enquête, un dossier judiciaire a été constitué à l'encontre des deux suspects pour "tentative de meurtre avec arme à feu et détention d'arme sans autorisation", avant leur présentation devant les services compétents près le tribunal de Chlef.

Quatre morts et 191 blessés sur les routes en 24 heures

Quatre (4) personnes sont mortes et 191 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile. Les accidents les plus graves ont été enregistrés au niveau des wilayas de Tipasa, Boumerdès, Ourgla et Tamanrasset, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2 incendies urbains dans les wilayas d'Alger et Aïn Témouchent. En outre, les secours de la Protection civile de la wilaya de Djelfa sont intervenus pour le transfert vers l'hôpital de 4 personnes incommodées par l'inhalation du gaz de ville à l'intérieur de leur habitation dans la daïra de Aïn Oussera.

Un timbre-poste émis à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration

Dans le cadre de la commémoration du 64e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration qui coïncide avec le 17 octobre de chaque année, le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a supervisé, hier, avec la participation de ses collègues au gouvernement, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, et le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, une cérémonie d'inauguration et d'émission d'un timbre-poste commémorant cette date historique et soulignant le sacrifice de nos valeureux martyrs tombés lors



des massacres du 17 octobre 1961 à Paris. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère. À cette occasion, précise la même source, des dessins et des œuvres d'art réalisés par les enfants de la diaspora nationale à l'étranger ont éga-

lement été exposés. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le secrétaire d'État a exprimé ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à la mise en œuvre de cette initiative, expliquant que cet événement s'inscrit dans le cadre

du programme national commémorant cet anniversaire bien mis en place sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, souligne le communiqué, ajoutant que cette initiative vise à mettre en lumière le rôle de la communauté nationale à l'étranger lors de la glorieuse révolution algérienne, ainsi que l'unité du peuple et sa mobilisation pour la liberté et l'indépendance. Chaïb a également souligné que cet événement revêt une symbolique particulière, du fait que les membres de la communauté nationale aujourd'hui ont repris le flambeau de la fidélité aux valeurs du 1er Novembre et de leur mobilisation pour le développement du pays.

Salon Pharmex 2025 à Oran : plus de 20 contrats de partenariat signés



Plus de 20 contrats ont été signés, lors de la 9e édition du Salon de la pharmacie et parapharmacie (Pharmex 2025), clôturée samedi à Oran, a-t-on appris du commissaire de ce salon. Plus de 20 contrats ont été signés entre des startups participant au salon et des sociétés privées dans le but de développer des projets communs dans les domaines de la pharmacie et de la parapharmacie, a indiqué à l'APS, Dr Yassar Badour, ajoutant que "cette édition a été couronnée de succès, attirant plus de 3.600 professionnels du secteur, venus découvrir la richesse et les capacités dans le domaine ainsi que les nouveautés".

"Nous avons atteint notre objectif principal, qui était de regrouper les professionnels de la pharmacie pour discuter de leurs préoccupations, mais aussi nouer des relations de travail avec d'autres acteurs dans le domaine", a-t-il précisé. Cette manifestation a rassemblé, trois jours durant, plus de 100 exposants du secteur pharmaceutique et parapharmaceutique, laboratoires, distributeurs, pharmaciens d'officine, médecins, étudiants en médecine, en pharmacie et services (logiciels, édition, référentiel des médicaments), a-t-il ajouté. D'autre part, 15 jeunes startups ont pris part à cet événement, afin de partager leurs solutions et leurs nouvelles perspectives dans le domaine de la pharmacie et de la santé.

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes et le blanchiment d'argent à Mostaganem

Les services de police de Mostaganem ont réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes et le blanchiment d'argent, avec l'arrestation de quatre individus, a indiqué, dimanche, un communiqué de la Sûreté de wilaya. Lors de cette opération, 4.360 comprimés de

psychotropes ont été saisis, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 1 million et 80.000 dinars algériens et un montant en devises étrangères de 4.950 euros. Les forces de l'ordre ont également saisi des bijoux en or pesant 1 kg et 178 grammes, d'une valeur de 29 millions et 320.000 dinars, ajoute la

même source. L'opération a été enclenchée, selon le communiqué, après la surveillance d'un membre du réseau criminel alors qu'il s'apprêtait à écouler des psychotropes dans le secteur de compétence de la deuxième Sûreté urbaine de la ville de Mostaganem. Après avoir recueilli les informations nécessaires et mis en place un plan d'intervention rigoureux, le suspect a été interpellé en possession d'une quantité de psychotropes. Les investigations approfondies menées ont permis d'identifier les autres membres du réseau criminel et

de les arrêter, tout en saisissant les sommes d'argent, les bijoux et les psychotropes sus-indiqués. Une procédure judiciaire a été lancée à l'encontre des quatre suspects, qui ont été présentés devant le parquet près le tribunal de Mostaganem, sous l'accusation de vente de psychotropes dans le cadre d'un groupe criminel organisé, commerce, acquisition, financement, gestion et distribution de psychotropes par une organisation criminelle, abus de fonction pour faciliter et dissimuler ces activités et blanchiment d'argent.

Record de plus de 1,4 million de déplacés en Haïti

Un "record" historique de plus de 1,4 million de personnes sont désormais déplacées en Haïti ravagé par l'escalade de la violence des gangs, a annoncé mercredi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Ce nombre de 1,4 million, dont plus de la moitié de femmes et d'enfants, représente une augmentation de 36% depuis fin 2024 et "le plus grand nombre jamais enregistré dans le pays", a commenté l'agence onusienne dans un communiqué. "La gravité de cette crise exige une réponse renforcée et durable. La générosité des communautés haïtiennes accueillant les personnes déplacées doit s'accompagner d'un nouveau soutien international", a insisté Grégoire Goodstein, représentant de l'OIM en Haïti. Pays le plus pauvre des Amériques, Haïti subit depuis longtemps la violence des bandes criminelles, qui commettent meurtres, viols, pillages et enlèvements, dans un contexte d'instabilité politique chronique. La situation s'est encore largement détériorée depuis le début de l'année 2024, lorsque les gangs ont poussé le Premier ministre de l'époque, Ariel Henry, à la démission. Le pays, qui n'a pas connu d'élections depuis 2016, est depuis dirigé par un Conseil présidentiel de transition.

EXPRESS- HISTORIQUE

Les trois boucs (16)



AUX POINGS

« Petkovic doit tirer les leçons des derniers matchs. L'équipe actuelle a besoin de sang neuf. L'énergie et l'envie des jeunes sont indispensables si on veut suivre le rythme international ».

L'ancienne star du football algérien, Lakhdar Belloumi





Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 17 km/h
Humidité : 45 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 13 km/h
Humidité : 63 %

Dohr : 12h33
Assar : 15h39
Maghreb : 18h08
Îcha : 19h26

Mardi 29 rabie el
thani 1447
Sobh : 05h35
Chourouk : 07h01

CONSEIL DES MINISTRES

Le projet de statut de la magistrature approuvé

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi organique portant statut de la magistrature, au suivi de la réalisation des stations de dessalement de l'eau de mer, ainsi qu'à des exposés, notamment concernant les préparatifs de la 4e édition de la Conférence africaine des start-up, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Concernant le premier point à l'ordre du jour, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi organique portant statut de la magistrature, et ce conformément à l'engagement pris, le 12 octobre 2025, par le président de la République, envers les magistrats, lors de la cérémonie d'ouverture de l'année judiciaire 2025-2026. En ce sens, le Président a émis plusieurs directives. La première est celle d'accorder la plus grande importance au statut social des magistrats, notamment en matière des avantages liés à la retraite et au logement. Ensuite, exiger des magistrats diplômés de suivre une période de stage pratique, déterminée par l'organisation dans le secteur judiciaire, avant leur prise de fonctions. Troisièmement et enfin, le Président a ordonné au gouvernement d'adopter le système des pôles judiciaires spécialisés comme cadre optimal pour la pratique judiciaire, à travers lequel les magistrats bénéficient d'une formation avancée sur le terrain pour faire progresser la justice.

DESSALEMENT : DE NOUVELLES
USINES À CHLEF, MOSTAGANEM ET
TLEMCEM



Deuxième dossier sur la table du Conseil des ministres, la localisation et l'achèvement de nouvelles usines de dessalement de l'eau de mer. Après examen et débat sur la question, le Conseil a approuvé l'implantation de trois usines dans les wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen. Chacune de ces usines a une capacité de 300 000 mètres cubes d'eau potable par jour. Pour ce qui est de trois autres unités, le choix des wilayas qui accueilleront les projets y afférents sera pris lors de prochaines réunions du Conseil des ministres. Par ailleurs, le Président a mis en garde contre les effets de la sécheresse, ordonnant la réalisation d'études scientifiques précises considérant la consommation réelle en matière d'eau potable ainsi que les spécificités de chaque région, en matière notamment du niveau de la pluviométrie. Ces études doivent être précises et prospectives, afin de prévenir d'éventuelles catastrophes environnementales, comme le tarissement des nappes phréatiques qui pourraient com-

promettre la sécurité hydrique du pays. Le Président a également et d'autre part souligné la nécessité d'une action immédiate et définitive pour réparer toutes les sources de fuites d'eau, qui causent des pertes importantes à l'approvisionnement et affectent la distribution de l'eau potable.

L'AFRICAN STARTUP CONFERENCE : DES INSTRUCTIONS POUR LE SUCCÈS DE LA 4E ÉDITION

Troisième et dernier dossier examiné, les préparatifs de la quatrième édition de l'African startup conference (Conférence des startups africaines). Le Président a souligné, à ce sujet, la nécessité d'assurer le succès de cet événement en Algérie, soulignant que ce rendez-vous s'inscrit dans le prolongement des recommandations de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) qui s'est déroulée à Alger du 4 au 10 septembre 2025. Il a déclaré que la finalité est de mettre la jeunesse africaine au cœur de la feuille de route de cette conférence et de jeter les passerelles d'une communication solide et durable entre les jeunes de tous les pays africains. Le Président a, enfin, appelé à la mise en place des conditions nécessaires pour la réussite de cet événement économique de la jeunesse africaine. Au terme de la réunion, le Conseil a approuvé des décisions portant nominations et fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'État.

Farid Guellil

DANS LE CADRE
DE L'ADEX-2025

Chengriha assiste à une exhibition aérienne à Séoul

Le général d'Armée Said Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a assisté, hier, en République de Corée, à une exhibition aérienne organisée dans le cadre des activités de l'Exposition internationale d'aérospatial et de défense "ADEX-2025" de Séoul, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Dans le cadre de sa visite officielle en République de Corée, Monsieur le général d'Armée Said Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'État-major de l'Armée nationale populaire, a assisté, aujourd'hui 19 octobre 2025, à une exhibition aérienne organisée dans le cadre des activités de l'Exposition internationale d'aérospatial et de défense +ADEX-2025+ de Séoul, l'un des événements mondiaux majeurs consacrés aux industries aéronautiques et de défense de pointe », précise la même source. Le général d'Armée, accompagné de cadres de l'ANP, « a suivi une démonstration aérienne exécutée par des unités des forces aériennes coréennes, comprenant des manœuvres aériennes et des formations synchronisées d'avions de combat », indique le communiqué. Il s'est entretenu avec le général d'Armée Son Seok-rak, commandant des Forces aériennes des Forces armées de la République de Corée, « qui a salué la place importante qu'occupe l'Algérie sur la scène militaire et son engagement à suivre les évolutions de la défense à l'échelle mondiale ». Il a également remercié le général d'Armée « pour avoir honoré l'invitation et pour sa participation active à cet événement d'envergure mondiale ». « Cette visite témoigne de l'intérêt qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP à se mettre au diapason des évolutions technologiques mondiales, et s'inscrit dans la démarche stratégique de modernisation des systèmes de défense et de renforcement des capacités nationales, conformément aux exigences du monde actuel », conclut le communiqué.

R. N.

CACI

Tayeb Chebab installé dans ses nouvelles fonctions de président

Tayeb Chebab a été installé, dimanche, dans ses nouvelles fonctions de président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), en remplacement de Kamel Hamenni, et ce, lors d'une cérémonie présidée par Ahmed Mokrani, en sa qualité de représentant de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, indique un communiqué de la CACI.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du Directeur général de la CACI, Ismail Chakib Kouidri, de cadres du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national et de la CACI, des présidents des chambres de commerce et d'industrie des wilayas de Boumerdès, de

Tizi Ouzou, de Médéa, d'Alger et d'Aïn Defla, et d'un huissier de justice, précise le communiqué. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Chebab a exprimé sa gratitude pour la confiance placée en sa personne, soulignant son engagement à poursuivre les efforts visant à renforcer le rôle de la chambre en tant que partenaire clé dans le soutien à l'économie nationale, pour en faire un espace de concertation et de coordination entre tous les acteurs économiques, en vue de développer le climat des affaires et d'ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement, en accord avec la vision de l'État pour l'édification d'une économie diversifiée et durable. Le nouveau président de la CACI a, par ailleurs, souligné

l'importance de renforcer les mécanismes d'accompagnement des opérateurs économiques au niveau national, à travers l'activation du rôle des présidents des chambres de commerce et d'industrie au niveau des wilayas, afin que les entreprises économiques de divers secteurs soient mieux représentées. Pour sa part, Ahmed Mokrani a salué "les efforts consentis par la CACI dans le processus de réformes économiques", soulignant que "ce changement participe de la nouvelle dynamique que connaît le secteur du commerce, dans le cadre des efforts visant à renforcer les compétences et à conférer davantage d'efficacité à la gestion de la chambre", selon la même source.

APS

SOUS-RIRE

